

Table des matières

Délibération du Conseil communal du 29 septembre 2025	2-3
Plan Stratégique Transversal 2025-2023	4-8
Perspective de développement urbain 2025-230	9-101

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du CONSEIL COMMUNAL du

29 septembre 2025

Présents: M. DEGEY, Bourgmestre;

Mme DENYS, Présidente du C.P.A.S..

Mmes et MM. LOFFET, CHEFNEUX, BEN ACHOUR, OZER, LUKOKI, RAXHON, SCHROUBEN, Echevin(e)s;

Mme CORTISSE, Présidente;

Mmes et MM., BREUWER, AYDIN, LAMBERT, NAJI, ORBAN, STOFFELS, EL-HAJJAJI, SCHONBRODT, BASAULA NANGI, DELTOUR, VAN BOSSCHE, CELIK, STEGEN, PRIVOT, ESTEVEZ Y BARRANCO, PIRON, DARFOUFI, RENSONNET, BAUDINET, MARECHAL, DEMONCEAU, ANNIBALE, DIALLO, MAGIS, MOHSSEN, EZZOUBI, BEER, Conseiller(ère)s;

M. DEMOLIN, Directeur général.

SEANCE PUBLIQUE

N° 04.- PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL (PST) 2025-2030 - Prise d'acte.

LE CONSEIL,

Vu l'article L1123-27 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation relatif au Programme Stratégique Transversal (PST), outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le Collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés;

Vu l'article L1123-27/1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation relatif à la Perspective de Développement Urbain (PDU) qui identifie les ambitions transversales de la commune à caractère urbain, à mettre en œuvre au cours de la législature communale;

Vu le décret du 20 décembre 2018 insérant dans la Troisième partie du Livre III du Code la Démocratie Locale et de la Décentralisation un Titre V relatif aux subventions octroyées aux grandes villes dans le cadre de leurs perspectives de développement urbain et modifiant l'article D.1.4. du Code de Développement territorial;

Vu l'arrêté du Gouvernement Wallon du 8 novembre 2018 relatif à la Perspective de Développement Urbain, son contenu obligatoire, son intégration et son identification spécifique dans le Programme Stratégique Transversal des communes à caractère urbain;

Vu les décisions du Collège communal des 19 juin, 21 août et 18 septembre 2025 relatives au PST;

Attendu que le dossier a été communiqué à la Section de M. DEGEY, Bourgmestre, en sa séance du 26 septembre 2025;

Entendu l'intervention de M. ORBAN, Chef de Groupe EAU CENTRE;

Entendu l'intervention de M. PRIVOT, Conseiller communal;

Entendu l'intervention de M. SCHONBRODT, Chef de Groupe P.T.B.;

Entendu l'intervention de M. DEGEY, Bourgmestre;

Entendu l'intervention de M. SCHONBRODT,

PREND ACTE

du Programme Stratégique Transversal 2025-2030 présenté par le Collège communal et de la Perspective de Développement Urbain y intégrée et spécialement identifiée.

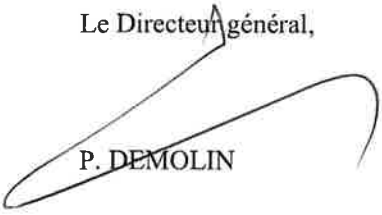
Le Programme Stratégique Transversal sera publié conformément aux dispositions de l'article L1133-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et de la manière prescrite par le Conseil communal. Il sera mis en ligne sur le site internet de la commune.

La présente délibération sera transmise au Gouvernement Wallon et au Ministre des Pouvoirs locaux.

PAR LE CONSEIL :

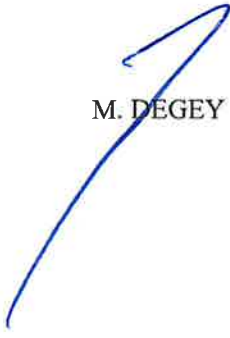
Le Directeur général,

P. DEMOLIN



Le Bourgmestre,

M. DEGEY



objectifs stratégiques	objectifs opérationnels	projets	tâches	financement- subsidés	financement- Ville	constats	indicateurs	"doublons" PDU-PST
[OS-25] Mettre en oeuvre la Perspective de Développement Urbain (PDU) 2025-2030(9)								
	[OO-35] renforcer l'encadrement pédagogique dans l'enseignement communal: 3388269,13 €			PDU: 2371788,39	1016480,74	faible taux de formation des jeunes verviétois mais fortes attentes des employeurs notamment dans le secteur des services ==> emplois occupés par des habitants des communes voisines; les écoles communales regroupent une proportion notable d'élèves issus de l'immigration et/ou dans des familles sans aucun revenu du travail ==> l'encadrement doit prendre en compte cette diversité pour un faire un vecteur d'inclusion	taux de redoublement en diminution; amélioration des résultats au CEB; satisfaction des parents (moins de chgt d'école); satisfaction du personnel (moins de burn out, équipes stables); gestion des conflits permettant de diminuer les exclusions d'élèves et d'améliorer le sentiment de bien-être; rapport d'évaluation des enseignants positifs; nombre de projets pédagogiques en relation avec l'extérieur (musée, projet culturel); diminution de l'absentéisme; coordination plus efficiente des activités du temps de midi	
	[OO-36] mettre en oeuvre la stratégie "Smart city": 860701,34 €	[PRO-1000] poursuivre la dématérialisation de l'administration notamment via l'e-quichet [PRO-1002] informer le public via le site internet de la Ville [PRO-1003] poursuivre l'intégration de la Progressive Web App (PWA) et la pérenniser [PRO-1001] partager des données via l'Open Data Wallonie-Bruxelles (ODWB) et encourager les projets innovants		PDU: 587915,12	212786,21	tissu urbain vieillissant, économie locale en reconversion, forte jeunesse, population culturellement diversifiée	nombre de visites sur le site internet; nombre de données disponibles sur l'ODWB; nombre de démarches effectuées sur l'e-quichet	X
	[OO-37] dynamiser le commerce au centre-ville de Verviers et soutenir l'économie locale: 519550,40 €	[PRO-1004] animer le centre-ville en concertation avec les commerçants		PDU: 415640,32	103910,08	taux de vacance commerciale de 45 % en 2022, concurrence de la périphérie, bassin de vie de 145.000 habitants	nombre d'événements et de participants; nombre de cellules vides; nombre et types d'incitants à la consommation; type de projet de requalification des surfaces commerciales vides mis en place	X
		[PRO-1005] dynamiser le marché hebdomadaire [PRO-1007] développer les activités de mise en valeur des cellules vides [PRO-1008] développer les incitants à la consommation [PRO-1009] intégrer le commerce dans le monde digital [PRO-1011] mettre en place un projet de requalification des surfaces commerciales vides [PRO-1005] organiser des événements afin de dynamiser les cellules vides du centre-ville [PRO-1010] valoriser les réussites commerciales						
	[OO-38] rénover le bâtiment de l'Harmonie: 1559959,60 €			PDU: 990526,74 AWAP: 330592,80 Province: 22039,52	216800,54	le centre-ville concentre des biens patrimoniaux à forte valeur symbolique qui sont un héritage et un levier pour une revitalisation culturelle	nombre annuel de visites ou d'événements dans le bâtiment; augmentation des personnes fréquentant le parc et le bâtiment; classement du projet dans les circuits touristiques ou patrimoniaux locaux; nombre d'activités; taux d'occupation de la salle; nombre de partenariats avec des associations culturelles; accessibilité PMR complète; nombre de visiteurs; PMR; réduction mesurée des énergies; réduction estimée des émissions de CO2; taux de satisfaction des usagers (enquête); perception du lieu dans la population locale	X
	[OO-39] construire une Maison des Jeunes dans le quartier des Linaigrettes: 901,450 €			PDU: 800000	101450	Verviers a une population particulièrement jeune. Cet endroit est une friche. Proximité d'une plaine de jeux, d'une école et d'un espace multisport ==> création d'un pôle jeunesse cohérent et dynamique	nombre de jeunes fréquentant la MJ; ombre d'ateliers, événements, sorties organisées; taux de fréquentation régulière; nombre d'actions de sensibilisation menées (santé, addictions, emploi); nombre de jeunes orientés vers des dispositifs d'insertion ou de formation; taux de satisfaction des habitants concernant l'impact du projet; nombre de partenariats intergénérationnels ou culturels créés via la MJ; nombre d'usages de l'espace public autour de la MJ; évolution de la perception de la sécurité et de l'attractivité du site; augmentation de la fréquentation des équipements adjacents	
	[OO-40] rénover un immeuble pour le Cercle des Beaux-Arts de l'Académie: 1200000 €			PDU: 1100000	100000	bâtiment ancien et vétuste qui constitue un atout patrimonial, culturel et éducatif à valoriser; inaccessibilité PMR de l'étage	augmentation du nombre de visiteurs des expo; nombre de nouvelles expo ou événements culturels; taux d'occupation du studio d'art; % d'accessibilité PMR; nombre de PMR ayant visité le site; réduction de la consommation d'énergie; diminution des émissions de CO2; taux de satisfaction des usagers; nombre de retours positifs ; augmentation du nombre de visiteurs du centre-ville corrélié au projet; nombre de collaborations artistiques ou éducatives locales (écoles, associations, etc.)	
	[OO-41] rénover des immeubles pour le Hub créatif et une Maison zéro déchet: 1900000			PDU: 124817,11 Intradet: 61603,52 assurances: 242835 PIV: 1090744,37	380000	le hub doit déménager vu le projet de NCA. Les inondations ont fait apparaître le besoin de revitaliser les quartiers affectés et le centre-ville. Problème de gestion des déchets	nombre d'espaces fonctionnels créés (bureaux, salles, cuisines, etc.); nombre de m2 rénovés; taux d'occupation des bureaux; nombre d'utilisateurs des espaces travail; nombre et tye de structures hébergées (assoc, artistes, entrepreneurs,...); nombre d'utilisateurs des salles de réunion ou de conférence; nombre de projets ou collaborations initiés entre les usagers du hub; nombre de partenaires	
	[OO-42] aménager un nouvel espace de quartier en bords de Vesdre (square Saucy): 450000 €	[PRO-1012] agrandir et diversifier les espaces de jeux pour enfants, en particulier pour les plus petits, complétant les installations déjà dédiées aux adolescents (espace sportif)		PDU: 360000	90000	nécessité de créer des zones d'expansion de crue, nécessité de prolonger la revitalisation de la rue Jules Cœurhe, créer un espace vert multifonctionnel et sécurisé avec des équipements variés adaptés à toutes les tranches d'âge.	surface totale réaménagée; nombre d'arbres plantés; nombre de zones de détente aménagées (assises, pique-nique,...); % de surface de sol perméable ou végétalisée sur l'ensemble du site; % de surface imperméabilisée avant/après travaux; nombre de m3 libéré pour l'expansion de crue; évolution de la température moyenne au sol; fréquentation moyenne journalière du site; nombre d'événements communautaires organisés dans le square; taux de satisfaction des riverains; nombre d'enfants utilisant les jeux selon les tranches d'âge	
		[PRO-1015] aménager un sol perméable adapté aux usages ludiques et respectueux de la gestion des eaux de pluie						
		[PRO-1016] installer des bancs devant l'église Saint-Antoine pour favoriser les pauses et le lien social						
		[PRO-1017] mettre en valeur le patrimoine local par un éclairage soigné de l'église Saint-Antoine						
		[PRO-1014] planter des rangées d'arbres le long de la Vesdre et de la rue Saucy (continuité végétale)						
		[PRO-1013] sécuriser le site par l'installation d'un fillet autour des terrains de sport (voirie, rivière)						
[OS-01] Une ville ambitieuse et en transformation(4)	[OO-01] renforcer notre rôle de chef-lieu d'arrondissement(4)	[PRO-680] créer et mettre en oeuvre le "Laboratoire Vesdre" en s'appuyant sur la Conférence des Bourgmestres [PRO-681] mener une réflexion portant sur une fusion avec les communes voisines [PRO-682] soutenir le développement d'une nouvelle infrastructure hospitalière [PRO-683] maintenir et moderniser les infrastructures fédérales sur notre territoire(5)						
			[TA-340] lutter pour le maintien de la gare de Verviers- Palais					
			[TA-336] lutter pour la reconstruction d'une prison à Verviers (maison d'arrêt)					
			[TA-335] lutter pour le maintien du palais de justice à Verviers					
			[TA-337] promouvoir le développement de la gare de Verviers-Central					
			[TA-338] réaménager le quartier de la gare					
	[OO-02] réinventer le Centre-Ville (8)	[PRO-689] rue Spintlay et ancien Printemps [PRO-690] ancienne galerie Voss, rue du Marteau et parking Hurard [PRO-691] aménagement du grand bazar en cité administrative						

		[PRO-692] espace "PVI"							
		[PRO-693] site "Belgacom"							
		[PRO-694] C&A, parking rue du Collège, ancien Carrefour Market							
		[PRO-695] bâtiment de l'Harmonie							X
		[PRO-696] galerie des deux places							
	[OO-43] faire du commerce local un moteur essentiel de l'attractivité et du dynamisme du centre-ville(3)	[PRO-698] dynamiser le tissu commercial local(4)	[TA-350] créer des zones d'attractivité commerciale						
			[TA-355] dynamiser les marchés locaux						X
			[TA-356] renforcer le rôle de "Verviers Centre-Ville" dans le développement commercial et événementiel						X
			[TA-361] réduire la vacance commerciale et innover(3)						X
			[TA-353] développer les projets de maternités commerciales						X
			[TA-354] mettre en place un mécanisme fiscal contre les commerces vides						X
			[TA-352] mettre à jour et promouvoir le cadastre des locaux commerciaux disponibles (format numérique)						X
		[PRO-705] moderniser et promouvoir le commerce local(6)	[TA-361] appliquer le schéma de développement commercial						X
			[TA-358] créer une plate forme de vente en ligne dédiée aux commerces verviétois						X
			[TA-359] faire des campagnes de fidélisation et de communication ciblées						X
			[TA-367] former et sensibiliser les commerçants au numérique						X
			[TA-362] mettre en place un projet de requalification des surfaces commerciales définitivement mortes						X
			[TA-360] valoriser les réussites commerciales locales						X
		[PRO-697] refuser tout nouveau projet commercial en dehors du centre-ville							
	[OO-54] transformer notre territoire pour le rendre résilient, anticiper et affronter les crises(5)	[PRO-699] adopter un schéma de développement communal ambitieux et cohérent							
		[PRO-708] réaffecter des friches(2)	[TA-365] Wibra, Delhaize Defays, tunnel chic-chac, ORES Sommeleville, Royal Décor rue de Mangombroux, ancienne piscine Ensisval						
		[PRO-700] préserver l'identité des villages et les zones non urbanisées							
		[PRO-701] redonner de la liberté à la Vesdre et autres cours d'eau(2)	[TA-341] acquérir et démolir ce qui est préconisé dans l'étude Quartiers durables						
		[PRO-702] réduire les gaz à effet de serre	[TA-342] aménager les berges						
		[PRO-703] replacer le "vert" en coeur de ville(7)	[TA-343] introduire une statut de protection complémentaire pour les arbres						
			[TA-344] planter 5000 arbres d'ici 2036						
			[TA-345] mettre en place une procédure d'objectivation des risques pour les arbres protégés						
			[TA-346] protéger, réhabiliter, créer des espaces verts						
			[TA-347] reconnecter la ville à sa rivière						
			[TA-348] verduriser d'autres espaces publics et semi-publics						
			[TA-349] mobiliser les citoyens autour de l'enjeu						
		[PRO-704] engager notre administration vers la résilience (décarbonisation)(8)	[TA-363] mettre en oeuvre le plan ODD						
			[TA-368] mettre en place une politique d'achats responsables et sobres						
			[TA-367] poursuivre la rénovation de nos bâtiments						
			[TA-370] sensibiliser le personnel à la sobriété énergétique et numérique						
			[TA-369] favoriser une alimentation plus locale dans les collectivités						
			[TA-364] réaliser (ville et cpas) des bilans carbone complets						
			[TA-365] optimiser la gestion des ressources et des services publics via "smartcity"						X
			[TA-366] encourager en interne la mobilité douce						
		[PRO-706] développer une mobilité durable et intelligente(3)	[TA-372] rendre la mobilité motorisée plus fluide						
			[TA-373] renforcer la mobilité douce						
			[TA-371] réviser le PCW						
		[PRO-707] viser une politique urbanistique cohérente et un logement accessible pour tous(10)	[TA-382] adopter un règlement communal d'urbanisme partiel destiné à préserver le bâti du XIXème						
			[TA-381] concilier urbanisme, qualité de vie, durabilité et patrimoine						
			[TA-377] développer un projet d'habitat collectivisé						
			[TA-378] encourager une densification raisonnée						
			[TA-374] injecter du logement de qualité						
			[TA-379] poursuivre l'essaimement du parc locatif						
			[TA-380] protéger l'habitat unifamilial tout en favorisant une croissance urbaine maîtrisée (fournir un cadre clair en matière de charges d'urbanisme pour les investisseurs et introduire des charges numériques						
			[TA-375] redéployer un plan de logements en centre-ville						
			[TA-376] soutenir et renforcer la collaboration avec l'AIS						
			[TA-383] évaluer le règlement communal d'urbanisme partiel portant sur la vieille ville						
[OS-42] Une ville sûre et inclusive pour ses habitants(5)	[OO-55] Verviers, une ville qui veille sur ses habitants(9)	[PRO-709] renforcer l'ordre, la sécurité et la tranquillité(3)	[TA-388] augmenter les effectifs policiers						
			[TA-386] créer un conseil de sécurité communal						
			[TA-387] rénover les infrastructures de la zone de police						
		[PRO-710] moderniser les services de secours et renforcer leur financement(2)	[TA-390] aboutir à une nouvelle répartition de la charge financière de la zone de secours						
			[TA-389] réaliser la nouvelle caserne des pompiers						
		[PRO-711] renforcer la culture de la gestion du risque(2)	[TA-392] augmenter l'information, la formation et l'implication de citoyens "personnes ressources"						
			[TA-391] renforcer et professionnaliser la gestion de crise						

		[PRO-712] imposer une tolérance zéro face à l'incivisme et à la négligence de la propreté publique(10)	[TA-398] lutter contre la pollution visuelle				
			[TA-395] mener une réflexion avec Intradef concernant les zones densément peuplées				
			[TA-393] organiser les assises de la propreté et mettre à jour le plan local de propreté				
			[TA-400] renforcer la participation				
			[TA-397] renforcer la présence sur le terrain				
			[TA-396] renforcer la prévention				
			[TA-399] renforcer la sanction, tolérance zéro				
			[TA-402] renforcer la signalisation				
			[TA-401] renforcer les infrastructures et les moyens matériels				
			[TA-394] solliciter les pouvoirs supérieurs pour une simplification et un renforcement des règles afin de lutter contre l'incivisme				
		[PRO-713] lutter contre le trafic de drogue et la violence					
		[PRO-714] lutter contre le radicalisme					
		[PRO-715] encadrer les commerces de nuit					
		[PRO-716] améliorer la sécurité routière(8)	[TA-404] améliorer l'aménagement de l'espace public				
			[TA-407] former des référents en sécurité routière dans les écoles				
			[TA-403] généraliser la 30km/h en centre-ville				
			[TA-410] intégrer des ralentisseurs en cas de rénovation ou de nouvelle voirie				
			[TA-408] mettre en place des actions éducatives et de sensibilisation pour tous les âges				
			[TA-406] relancer le parc-école				
			[TA-409] renforcer les contrôles routiers				
			[TA-405] sécuriser les abords des écoles				
		[PRO-717] lutter contre les nuisances sonores(1)	[TA-518] encadrer les événements publics et instaurer des régulations adaptées pour limiter les excès de volume sonore				
	[OO-06] Verviers, une ville solidaire et inclusive(6)	[PRO-718] renforcer les services pour tous(4)	[TA-411] soutenir aux crèches				
			[TA-412] maintenir les Verts et vifs mais tendre vers l'équilibre budgétaire				
			[TA-413] finaliser la Maison des Associations				
			[TA-414] renforcer le rôle des Conseils consultatifs en leur déléguant certaines missions				
		[PRO-719] favoriser l'emploi et la formation via l'adoption d'un master plan					
		[PRO-720] lutter contre la pauvreté notamment énergétique					
		[PRO-721] soutenir les familles et la parentalité sur notre territoire(2)	[TA-415] collaborer avec la ligue des familles				
			[TA-416] organiser un salon dédié aux familles				
		[PRO-722] gérer les édifices religieux et les cimetières(2)	[TA-418] gérer les cimetières				
			[TA-417] mettre en oeuvre le plan églises				
		[PRO-723] renforcer la cohésion sociale et l'égalité des chances(8)	[TA-423] augmenter les places pour les élèves primo-arrivants				
			[TA-421] favoriser l'insertion socioprofessionnelle des nouveaux habitants, créer un service d'équivalence des diplômes				
			[TA-424] intégrer l'histoire de l'immigration dans les programmes scolaires				
			[TA-422] permettre un accès au logement et à la santé adaptés aux besoins spécifiques				
			[TA-420] poursuivre la mise en oeuvre du plan contre le racisme				
			[TA-419] poursuivre la mise en oeuvre du plan diversité				
			[TA-426] promouvoir l'égalité des chances et des genres				
			[TA-425] retrouver une identité verviétoise forte et inclusive				
	[OO-07] Verviers, une Ville qui investit dans l'avenir: éducation, sport, jeunesse, vie associative(3)	[PRO-724] investir dans la jeunesse et l'éducation(20)	[TA-445] créer un salon jeunesse				
			[TA-449] encourager l'engagement citoyen des jeunes				
			[TA-448] faciliter l'accès des jeunes à l'information et aux services				
			[TA-446] favoriser l'accès à la culture et aux loisirs				
			[TA-453] maintenir l'existence d'une salle de blocus				
			[TA-451] mettre en place une cellule de contact				
			[TA-452] proposer des cours de médiation				
			[TA-450] renforcer les actions pour l'inclusion et la sécurité				
			[TA-427] rénover des écoles				
			[TA-447] soutenir les mouvements de jeunesse				
			[TA-428] réfléchir à une nouvelle école à Petit-Rechain et un agrandissement à Heusy				
			[TA-429] spécialiser les cours de récréation				
			[TA-430] améliorer l'orientation scolaire				
			[TA-431] adapter les règles de recrutement des enseignants				
			[TA-432] renforcer l'accueil extra-scolaire				
			[TA-433] renforcer l'enseignement secondaire et supérieur(7)				
			[TA-436] améliorer l'orientation des futurs étudiants via la Cité des Métiers				
			[TA-440] collaborer avec l'Instance Bassin EFE pour créer un pôle didactique professionnel à Verviers				
			[TA-435] créer un pôle et organiser des réunions trimestrielles avec les directions de l'enseignement secondaire				
			[TA-434] développer une offre d'enseignement supérieur cohérente et concertée				
			[TA-437] relancer un salon de l'orientation pour les élèves du secondaire et du primaire				
			[TA-439] renforcer l'enseignement de promotion sociale				

			[TA-438] valoriser, soutenir et développer l'enseignement qualifiant (métiers en pénurie, secteurs émergents)				
			[TA-441] mettre en place une plateforme jeunesse				
			[TA-442] développer et rénover les Maisons des Jeunes				X
			[TA-443] améliorer les infrastructures éducatives				
			[TA-444] soutenir l'emploi des jeunes				
		[PRO-725] encourager la pratique du sport et améliorer les plaines de la ville(13)	[TA-459] améliorer les performances énergétiques des infrastructures				
			[TA-463] changer le revêtement de sol à la Bulle de Gérardchamps				
			[TA-460] construire un nouveau hall omnisport				
			[TA-454] encourager et favoriser le sport pour tous				
			[TA-456] encourager l'apprentissage du vélo dans les écoles				
			[TA-466] garantir la sécurité, la propreté et l'entretien des plaines existantes				
			[TA-464] mettre en place de nouvelles infrastructures pour le hockey à Maison Bois				
			[TA-458] mettre en place un outil digital de réservation des salles				
			[TA-455] organiser annuellement une journée de découverte sportive				
			[TA-457] renforcer les synergies Ville-MVS-RCA				
			[TA-461] rénover la piste de Bielmont				
			[TA-465] rénover la plaine Peitzer				
			[TA-462] rénover le Panorama				
		[PRO-726] développer les animations, les jumelages et la vie associative(4)	[TA-469] améliorer l'éclairage festif de Noël				
			[TA-470] développer une stratégie événementielle adaptée aux moyens disponibles				
			[TA-467] maintenir des jumelages et créer une commission de jumelage (jeunes et aînés)				
			[TA-468] soutenir les comités des fêtes				
	[OO-68] Verviers, une Ville respectueuse du bien-être animal et de son agriculture locale(4)	[PRO-727] envisager la création d'un parc canin					
		[PRO-729] organiser des rencontres ponctuelles avec les particuliers de la région					
		[PRO-730] organiser la "Terre en ville" pour promouvoir la consommation locale					
		[PRO-728] soutenir et faire évoluer le salon du bien-être animal					
	[OO-69] Verviers, une ville orientée vers la santé et le bien-être de tous(3)	[PRO-732] faciliter l'accès aux infrastructures et services de santé(4)	[TA-477] développer des synergies entre les cantines scolaires et sociales				
			[TA-475] installer des fontaines à eau				
			[TA-474] installer des toilettes publiques				
			[TA-476] renforcer la thématique "travail et santé" au sein de l'administration communale et du CPAS				
		[PRO-733] favoriser un environnement sain pour une meilleure qualité de vie(4)	[TA-478] améliorer la qualité de l'air				
			[TA-479] créer des vergers urbains				
			[TA-480] mettre en place une stratégie de lutte contre les nuisibles (rats)				
			[TA-481] s'engager contre le cancer du sein: Verviers, ville rose				
		[PRO-731] soutenir la prévention et la sensibilisation (3)	[TA-473] adapter les outils de communication au public précairisé				
			[TA-471] informer la population sur les nouvelles maladies et enjeux de santé publique				
			[TA-472] sensibiliser à l'alimentation saine et équilibrée (repas sain dans les cantines)				
[OS-63] Une ville culturelle, innovante et patrimoniale tournée vers l'avenir(4)	[OO-10] faire de la culture et de l'art un moteur de développement(2)	[PRO-734] mettre en place des initiatives stratégiques pour renforcer la culture et l'art dans notre ville(5)	[TA-484] continuer à soutenir le CCV				
			[TA-482] mettre à jour le document d'orientation en matière culturelle et artistique				
			[TA-485] ouvrir des bâtiments publics aux artistes locaux				
			[TA-483] redynamiser la FUP du Grand Théâtre				
			[TA-486] renforcer le soutien aux artistes et à la création culturelle				
		[PRO-735] développer les infrastructures culturelles					
[OO-30] valoriser son patrimoine pour mieux se projeter dans l'avenir(8)		[PRO-736] finaliser les dossiers patrimoniaux					
		[PRO-763] mettre en place un plan lumière pour mettre en valeur le patrimoine					
		[PRO-737] achever le nouvel inventaire du patrimoine					
		[PRO-738] mettre en place une politique stricte de non démolition des biens inscrits au nouvel inventaire du patrimoine					
		[PRO-739] créer un cadre d'accueil et d'accompagnement des propriétaires de biens patrimoniaux					
		[PRO-740] suivre une politique de remplissage des "dents creuses"					
	[OO-31] miser sur le tourisme comme levier économique et identitaire(2)	[PRO-765] mettre en place une task-force "tourisme"					
		[PRO-764] rationaliser les missions entre la Ville et les autres acteurs du tourisme					
	[OO-32] innover, développer l'économie et la transition durable(2)	[PRO-766] soutenir l'économie sociale, créative et culturelle					
		[PRO-767] mettre l'innovation au coeur de notre stratégie de développement					
		devenir un terrain d'innovation pour la mobilité et la santé					
		renforcer la connectivité et innovation collaborative					
		créer un pôle de développement économique durable					
[OS-04] Une ville efficiente et moderne(2)	[OO-33] une ville organisée et performante(6)	[PRO-768] maîtriser les finances(8)	[TA-493] analyser le rendement des taxes				
			[TA-494] faire réviser le revenu cadastral des immeubles en centre-ville				

[illegible]

Perspective de développement Urbain

Dossier 2025-2030

Approuvé par le Conseil communal du 29/09/2025



VERVIERS

Préambule

En 2018, le Parlement de Wallonie a voté une réforme de la Politique des grandes villes, encadrant le développement des grands pôles urbains dans un cadre légal. Cette pérennisation des moyens accordés aux grandes villes pour répondre à leurs défis s'accompagne de la nécessité de s'inscrire dans une démarche plus large. Ainsi, ce subside est lié à l'approbation d'une perspective de développement urbain, partie intégrante du Plan stratégique transversal.

La Ville de Verviers s'inscrit pleinement dans cette dynamique en actualisant sa stratégie de développement urbain pour la période 2025-2030. Cette nouvelle approche dépasse la simple mise en conformité avec les obligations légales et ambitionne de transformer durablement le territoire en intégrant les différents enjeux auxquels elle fait face. Elle définit les grandes orientations stratégiques et structure les futurs projets qui façonneront la ville au cours des prochaines années.

Sur base d'une analyse contextuelle, les projets seront ainsi territorialisés, leur financement précisé et des indicateurs de mise en œuvre définis.

De la sorte, la Ville se dote d'un document stratégique pour la réalisation de ses ambitions et l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Table des matières

1	Analyse contextuelle	4
1.1	Une ville plurielle	4
A.	Territoire	4
B.	Population	6
C.	Jeunesse	8
1.2	Un tissu économique à soutenir	9
1.3	Un tissu urbain vieillissant	15
A.	Culture	18
B.	Ville intelligente	23
C.	Des constats confirmés dans le schéma prospectif du centre-ville de Verviers	24
1.4	Une ville en pleine résilience	25
2	Ambitions transversales	27
	Ambition 1 : Faire de Verviers une ville résiliente	28
	Ambition 2 : Faire de Verviers une ville solidaire, inclusive et émancipatrice	28
	Ambition 3 : Faire de Verviers une ville culturelle, attractive et connectée	29
	Ambition 4 : Faire de Verviers un moteur économique	29
3	Quartiers prioritaires	30
4	Actions de développement urbain, ordre de priorité et indicateurs	60

1 Analyse contextuelle

Capitale wallonne de l'eau, Verviers est indissociable de l'histoire de l'industrie lainière, dont elle fut le fer de lance sur le continent européen. En effet, c'est depuis Verviers que la Révolution industrielle a été lancée sur le continent, avec l'arrivée en 1799 du technicien anglais William Cockerill, qui y développe des machines pour les grands drapiers Simonis et Biolley. Au XIX^e siècle, la ville s'impose ainsi comme le principal centre du textile et dispute le titre officiel de « capitale mondiale de la laine » à la ville de Bradford. Le secteur a ensuite subi le déclin de nombreuses autres industries lourdes, incitant la ville à se reconverter. Aujourd'hui en pleine mutation, le tissu économique verviétois est marqué par la présence de grandes entreprises en périphérie, tandis que le centre-ville cherche à redéfinir son attractivité à travers des activités tertiaires et de nouveaux aménagements urbains.

Cependant, cette dynamique de transformation a été brutalement mise à l'épreuve par deux crises majeures. D'abord, la pandémie de Covid-19, qui a fortement impacté l'activité économique et la vie sociale, mettant en lumière la fragilité de certains secteurs et accentuant les défis liés à la revitalisation du centre-ville. Ensuite, les inondations catastrophiques de juillet 2021, qui ont ravagé Verviers, laissant derrière elles un tissu urbain profondément marqué par la destruction et des habitants durement éprouvés. Cet événement exceptionnel a renforcé la nécessité de repenser l'aménagement du territoire, la gestion des risques et l'adaptation aux changements climatiques.

De ce parcours singulier, la ville conserve aujourd'hui un patrimoine architectural riche mais vieillissant, une population plurielle issue de plusieurs générations d'immigration, et un centre-ville en quête d'un nouvel équilibre. Plus que jamais, la reconstruction et la résilience s'imposent comme des priorités, intégrant les défis contemporains aux ambitions de développement urbain.

Ce sont ces aspects qui seront illustrés dans l'analyse contextuelle de cette perspective de développement urbain, ainsi que dans les projets et ambitions figurant dans ce dossier.

1.1 Une ville plurielle

A. Territoire

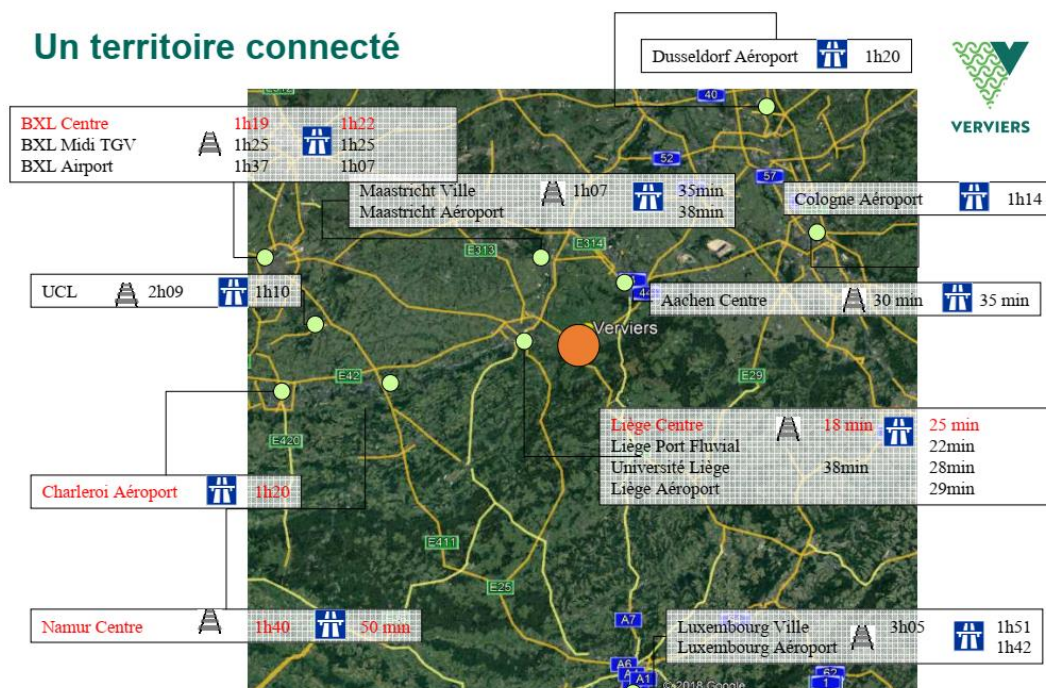
Verviers est située à l'extrême est du sillon industriel wallon et à proximité directe de la Communauté germanophone. Chef-lieu d'un arrondissement de 200.000 habitants (hors communauté germanophone), Verviers concentre de nombreux services qui bénéficient à l'ensemble du bassin.

L'agglomération s'étend sur 33 km² et compte un peu moins de 56.000 habitants.

Population : **55 770 habitants**
 Nombre de femmes : **28 586**
 Nombre d'hommes : **27 184**
 Superficie : **33,0 km²**
 Densité de population : **1 689,6 habitants/km²**
 Age moyen de la population : **40,4 ans**
 Part de non-belges : **12,80 %**
 Part d'étrangers intra-EU : **4,27 %**
 Part d'étrangers extra-EU : **8,54 %**

Données au **01/01/2024**
 Sources : **SPF économie - Statbel**

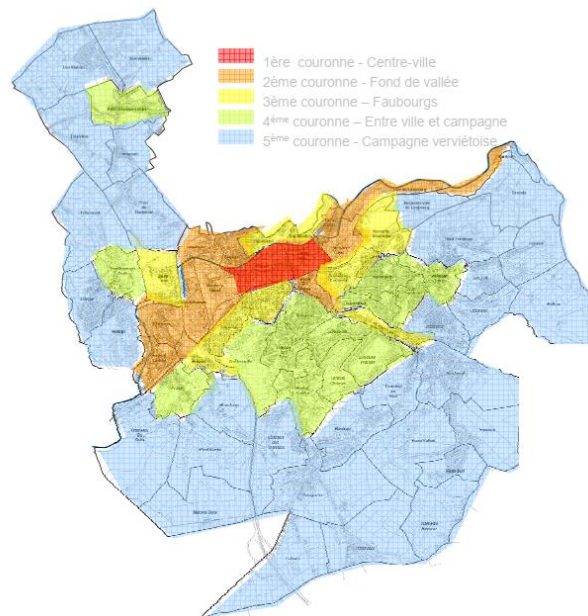
A proximité directe de la métropole liégeoise, Verviers bénéficie d'une bonne connexion avec les autres centres européens et les principales plateformes logistiques.



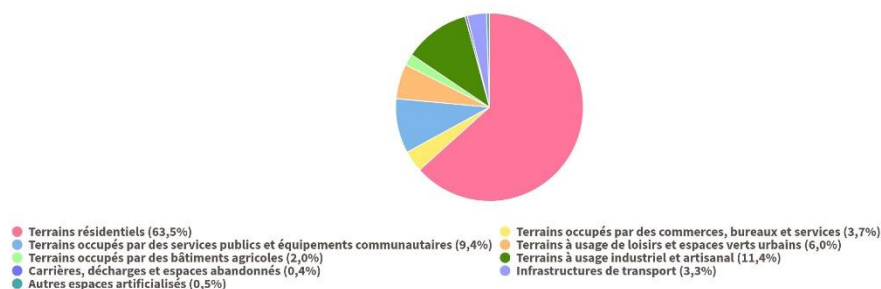
Sous bien des aspects, la commune de Verviers ne présente pas un visage homogène et les réalités – donc les besoins - peuvent s'avérer variables.

C'est notamment le cas du territoire communal qui, héritage de la fusion des communes, peut être lu selon différents ensembles :

1. le Centre-Ville, qui a historiquement concentré les bâtiments patrimoniaux et la fonction commerciale
2. le Fond de vallée, qui a vu se développer l'industrie lourde
3. les Faubourgs, concentrant l'urbanisation planifiée au XIX^e siècle
4. la quatrième couronne, constituée des noyaux villageois
5. les campagnes



Répartition de la superficie artificialisée de l'entité VERVIERS (Commune) selon l'utilisation du sol [01/01/2023]



IWEPS | SPF Finances

De manière quantitative, ce découpage assez net des fonctions se retrouve dans l'affectation de l'utilisation des sols. Ce focus met l'accent sur la nécessité d'investir le territoire de manière rationnelle, en préservant une certaine mixité des fonctions, mais en valorisant au maximum les potentialités.

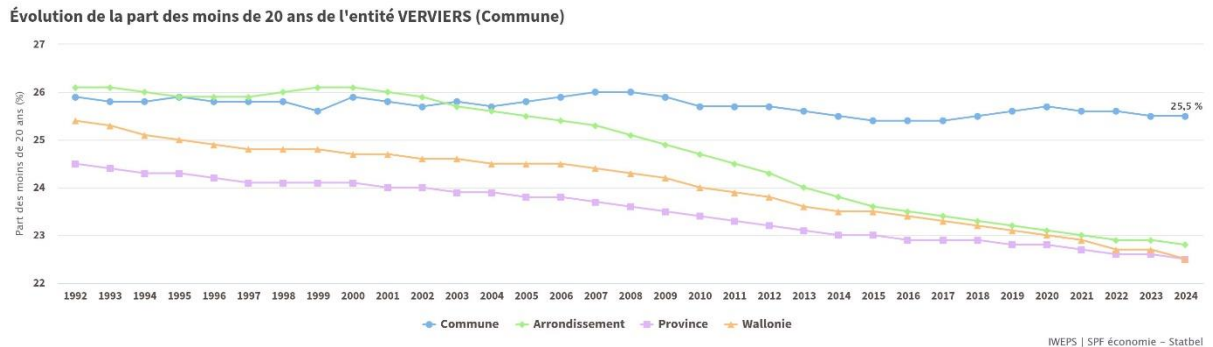
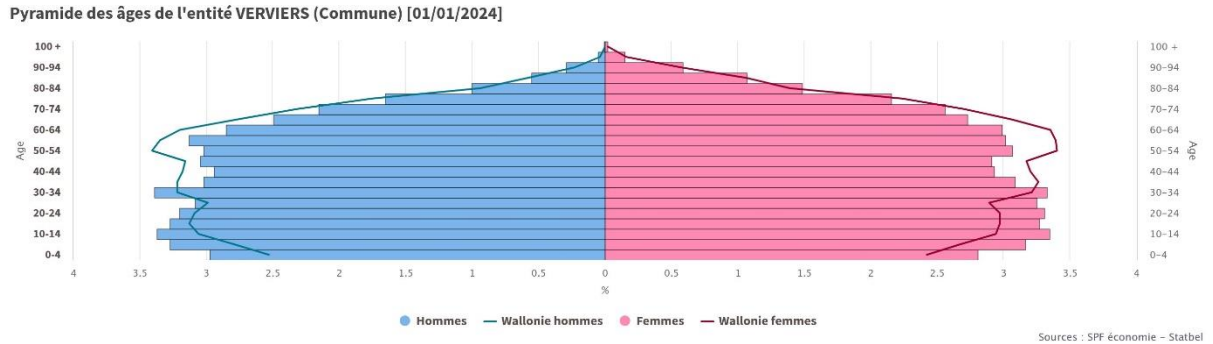
B. Population

La structure de la population verviétoise se distingue par une forte présence de jeunes, reflétant une dynamique démographique particulière. En effet, les moins de 20 ans sont nettement surreprésentés par rapport à la moyenne wallonne, ce qui témoigne d'une population en croissance et d'un renouvellement générationnel soutenu. Cette tendance est renforcée par un taux brut de natalité supérieur aux moyennes régionales, ainsi qu'un solde naturel positif, contrastant avec la situation générale en Wallonie, où le vieillissement de la population est plus marqué.

À l'inverse, la pyramide des âges met en évidence une sous-représentation des 35-65 ans, une tranche d'âge correspondant souvent aux actifs expérimentés et aux cadres intermédiaires. Cette particularité peut s'expliquer par plusieurs facteurs, tels que la migration résidentielle vers des zones périphériques ou le départ de certaines catégories de travailleurs vers d'autres bassins d'emploi.

Ces éléments démographiques traduisent une population jeune et dynamique, mais soulignent également des enjeux spécifiques. La jeunesse verviétoise représente un atout pour l'avenir de la ville, à condition que des politiques adaptées soient mises en place pour répondre à ses besoins en matière d'éducation, de formation, d'insertion professionnelle et d'équipements publics. Par ailleurs, la sous-représentation des classes d'âge intermédiaires invite à réfléchir aux leviers d'attractivité de la ville pour retenir ou attirer ces populations, qu'il s'agisse de l'offre d'emploi, du cadre de vie ou des infrastructures adaptées aux familles et aux actifs.

Dans ce contexte, l'attention portée à la jeunesse doit être une priorité, tant pour assurer son épanouissement que pour préparer la transition vers un développement urbain et économique équilibré.



Taux brut de natalité - année 2023	
Verviers (C)	10,9 /1000 habitants
Verviers (A)	9,2 /1000 habitants
Liège (P)	9,4 /1000 habitants
Wallonie (R)	9,2 /1000 habitants

Source : Registre national, SPF économie - Statbel

Solde naturel - année 2023	
Verviers (C)	0,67 /1000 habitants
Verviers (A)	-0,56 /1000 habitants
Liège (P)	-0,94 /1000 habitants
Wallonie (R)	-1,12 /1000 habitants

Source : Registre national, SPF économie - Statbel

C. Jeunesse

Les données récentes indiquent que les élèves verviétois sont davantage scolarisés dans leur commune par rapport aux moyennes régionales, témoignant d'un ancrage local fort en matière d'éducation.

Part des élèves du maternel fréquentant une école de leur commune Année scolaire 2022-2023	
Verviers (C)	84,40%
Verviers (A)	80,50%
Liège (P)	75,20%
Wallonie (R)	75,70%

Source : ETNIC, Communauté germanophone - DG Stat, MFWB - AGE, Onderwijs Vlaanderen – Dataloep

Part des élèves du primaire fréquentant une école de leur commune Année scolaire 2022-2023	
Verviers (C)	81,00%
Verviers (A)	77,20%
Liège (P)	71,60%
Wallonie (R)	71,80%

Source : ETNIC, Communauté germanophone - DG Stat, MFWB - AGE, Onderwijs Vlaanderen – Dataloep

Part des élèves du secondaire fréquentant une école de leur commune Année scolaire 2022-2023	
Verviers (C)	85,90%
Verviers (A)	45,60%
Liège (P)	41,40%
Wallonie (R)	43,70%

Source : ETNIC, Communauté germanophone - DG Stat, MFWB - AGE, Onderwijs Vlaanderen – Dataloep

Cependant, les écoles fondamentales sous l'égide de la commune de Verviers font face à plusieurs défis significatifs.

Parmi les 2.204 élèves fréquentant l'enseignement communal (*source : service de l'instruction publique de la Ville de Verviers – données au 30/09/2024*), une proportion notable de ceux-ci sont issus de l'immigration. En effet, selon les données de 2023, la population de Verviers comprend 33,15 % de Belges d'origine étrangère et 12,21 % de non-Belges, soit un total de 45,36 % de résidents d'origine étrangère. Cette diversité culturelle enrichit le paysage scolaire, mais nécessite également des approches pédagogiques adaptées pour favoriser l'inclusion et la réussite de tous les élèves.

Par ailleurs, les indicateurs socio-économiques révèlent des défis supplémentaires. En 2023, 7,45 % de la population verviétoise bénéficiait du Revenu d'Intégration Sociale (RIS), reflétant une précarité économique notable.

Part de bénéficiaires d'un RIS parmi les 18-64 ans Taux moyen mensuel 2023	
Verviers (C)	7,45%
Verviers (A)	3,49%
Liège (P)	4,54%
Wallonie (R)	3,59%

Source : SPF économie - Statbel, SPP-Intégration sociale

De plus, il est reconnu que la proportion de mineurs vivant dans un ménage sans revenu du travail est un indicateur préoccupant, plus élevé que la moyenne régionale.

Part de mineurs vivant dans un ménage sans revenus d'un travail Situation au 31/12/2020	
Verviers (C)	22,00%
Verviers (A)	11,80%
Liège (P)	13,80%
Wallonie (R)	12,50%

Source : BCSS

Ces éléments soulignent l'importance stratégique d'investir dans l'inclusion dès le plus jeune âge au sein des écoles fondamentales communales. Les précédentes analyses démographiques ont mis en évidence une proportion significative de jeunes au sein de la population verviétoise, renforçant la nécessité de politiques éducatives ciblées. L'intégration harmonieuse de cette jeunesse, dans un contexte de diversité culturelle et de défis socio-économiques, est essentielle pour promouvoir le vivre-ensemble et assurer un développement équilibré de la communauté dans les années à venir.

1.2 Un tissu économique à soutenir

Outre le niveau de formation, évoqué dans le point précédent, il importe également de s'intéresser de plus près à la structure économique du territoire, principale ressource de richesses.

D'une part, le taux d'emploi administratif des 15-64 ans est, malheureusement sans surprises, plus faible que les moyennes provinciales et wallonnes.

Taux d'emploi administratif des 15-64 ans moyenne annuelle 2023	
Verviers (C)	53,50%
Verviers (A)	64,00%
Liège (P)	61,80%
Wallonie (R)	61,90%

Source : Comptes de l'emploi wallon, Steunpunt Werk – Vlaamse Arbeidsrekening

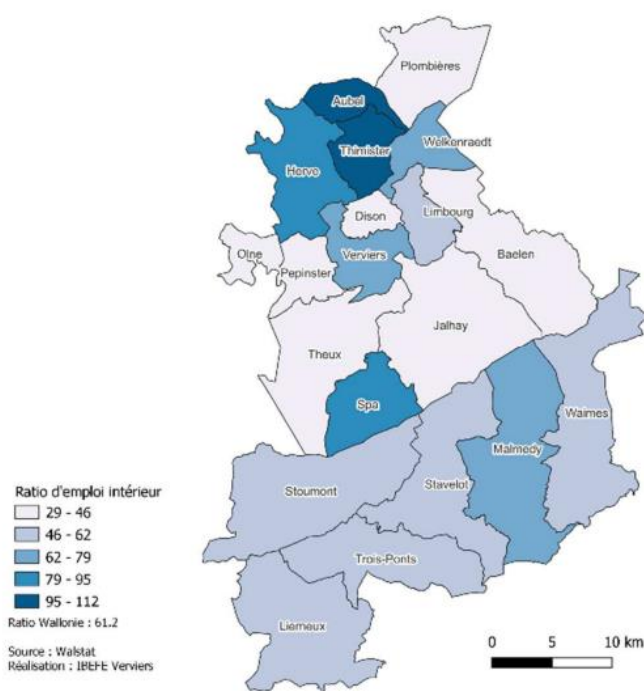
En revanche, d'autre part, et cela est plus surprenant, le ratio d'emploi intérieur est plus élevé que les moyennes. Très concrètement, **cela signifie qu'il y a proportionnellement à la population en âge de travailler davantage de postes de travail à Verviers qu'ailleurs en Wallonie.**

Ratio d'emploi intérieur moyenne annuelle 2022	
Verviers (C)	65,70%
Verviers (A)	59,90%
Liège (P)	62,50%
Wallonie (R)	61,20%

Source : Comptes de l'emploi wallon

Ratio d'emploi intérieur

Source : IWEPS (sur la base de données SPF Economie, ONSS, INASTI, ONEm), moyenne annuelle 2022



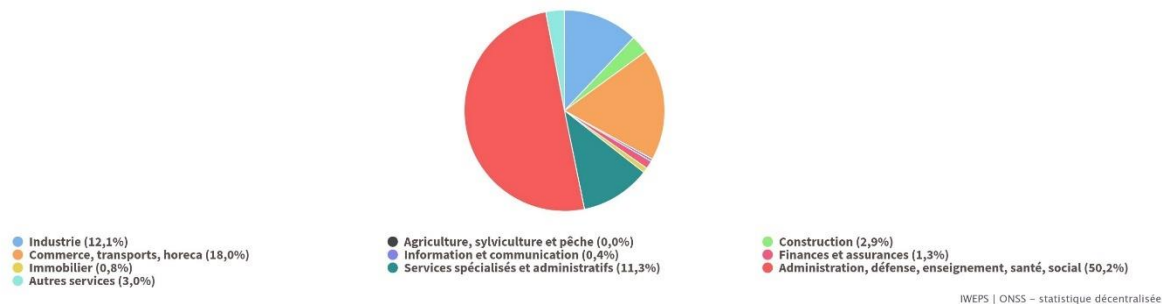
Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 travailleurs 31-12-2022	
Verviers (C)	16,90%
Verviers (A)	20,60%
Liège (P)	17,70%
Wallonie (R)	17,60%

Source : ONSS - statistique décentralisée

Part de postes dans l'industrie parmi l'ensemble des postes salariés Situation au 31/12/2022	
Verviers (C)	12,10%
Verviers (A)	16,80%
Liège (P)	13,00%
Wallonie (R)	13,00%

Source : ONSS - statistique décentralisée

Répartition des postes de travail salarié selon le secteur d'activité de l'entité VERVIERS (Commune) [31/12/2022]



IWEPS | ONSS – statistique décentralisée

Part des postes de travail dans les services à niveau de connaissance élevé parmi les postes salariés dans les services Situation au 31/12/2021	
Verviers (C)	70,00%
Verviers (A)	65,10%
Liège (P)	66,10%
Wallonie (R)	66,20%

Source : ONSS - statistique décentralisée

La structure de l'emploi à Verviers fait donc apparaître plusieurs caractéristiques essentielles :

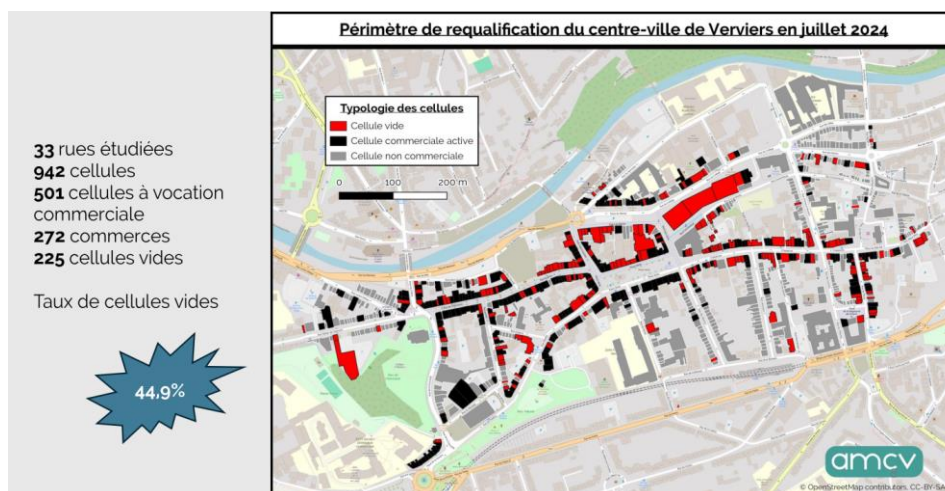
- une part de l'emploi dans les PME plus faible qu'ailleurs ;
- le faible taux d'industrialisation ;
- la prépondérance du secteur du non-marchand et des services ;
- et le haut niveau de qualification requis pour travailler dans ces services.

La prépondérance du secteur des services, le niveau de connaissance élevé requis pour y travailler, croisés avec le niveau de diplomation des jeunes du bassin, souligne une des causes structurelles du chômage dans la commune.

Outre la zone d'activité économique de Petit-Rechain, les entreprises demeurent majoritairement implantées dans le fond de vallée, qui concentre l'activité économique.

Historiquement, le commerce a été un des moteurs du dynamisme urbain. Comme dans toutes les Villes européennes, de multiples facteurs ont induit un exode du commerce de proximité. Verviers n'y a évidemment pas échappé et doit faire face à un inquiétant phénomène de cellules vides.

C'est principalement au centre-Ville que se concentre ce phénomène, les quartiers périphériques, le Crescend'eau et le périmètre du Boulevard de Gérardchamps offrant un visage plus dynamique.



Le tableau repris plus bas met en parallèle les données de 2017 et 2022 concernant les deux principaux pôles commerciaux de Verviers : le centre-ville et la zone Crescend'eau – Gérardchamps. Les difficultés déjà observées en 2017 dans le centre-ville se sont accentuées sous l'effet combiné des inondations de juillet 2021, de la pandémie de Covid-19 et des crises économiques successives.

Ainsi, le taux de vacance commerciale dans le centre-ville, déjà préoccupant à 34 % en 2017, a bondi à 45 % en 2022, un chiffre sans précédent en Wallonie. Plus inquiétant encore, seules 45 % des surfaces commerciales y sont encore exploitées, ce qui signifie que 55 % des espaces de vente sont aujourd'hui inoccupés. La surface commerciale réellement en activité dans le centre-ville s'est donc réduite à 18 255 m², confirmant un recul significatif de son attractivité commerciale.

À l'inverse, la zone commerciale Crescend'eau – Gérardchamps s'affirme désormais comme le seul véritable pôle commercial majeur de la ville. Sa surface totale s'est accrue pour atteindre 45 655 m². Toutefois, malgré cette expansion, le site n'a pas vu ses surfaces actives augmenter depuis 2017, restant à un niveau stable de 41 370 m². Par ailleurs, la vacance y a également progressé, témoignant d'un contexte général de fragilité commerciale, même dans les zones les plus dynamiques de Verviers.

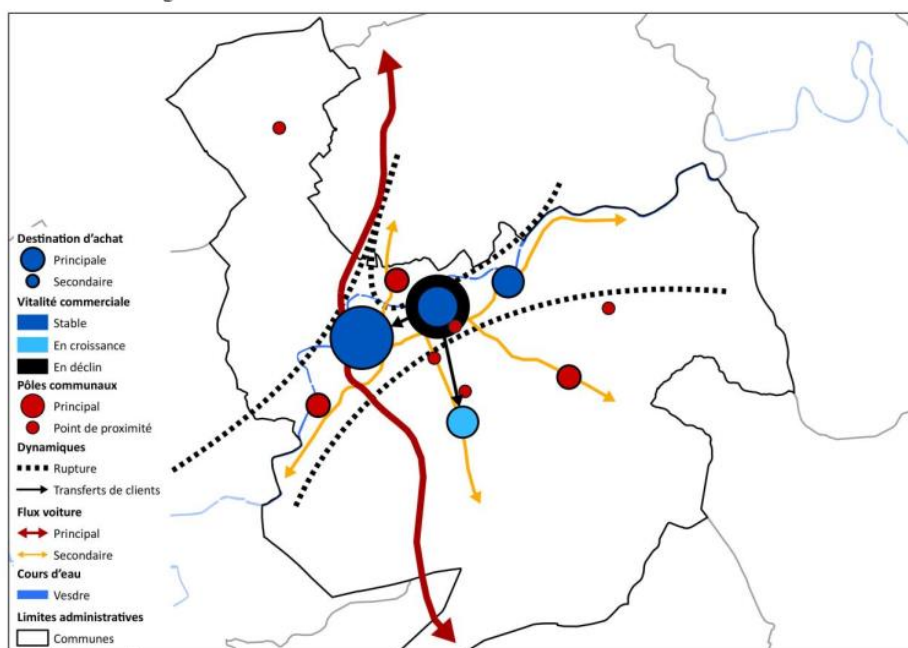
Tableau 1 : Caractérisation des deux principaux nodules commerciaux de Verviers

Nodules commerciaux	Points de vente	Surface commerciale totale (m ²)	Surface commerciale active (m ²)	Taux de vacance (Nb de points de ventes)	Taux de surfaces vacantes	Taux de grandes enseignes
Centre de Verviers (2017)	505	40 670	28 190	34%	31%	15%
Centre de Verviers (2022)	498	40 675	18 255	45%	55%	10%
Crescend'eau – Gerardchamps (2017)	107	43 740	42 030	7%	4%	46%
Crescend'eau – Gerardchamps (2022)	116	45 655	41 370	10%	9%	46%

Source : SEGEFA – ULiège, 2017 – 2023

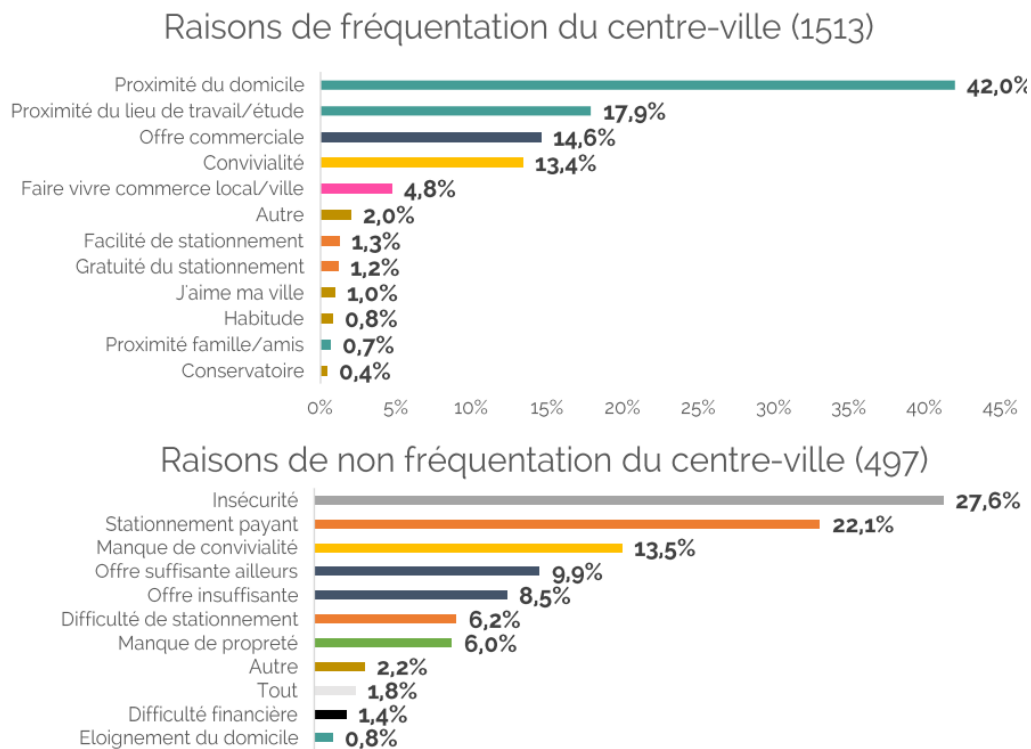
Le Schéma communal de développement commercial, adopté provisoirement par le Conseil communal du 29/04/2019, souligne la dynamique commerciale de Verviers et son rôle polarisant au sein du bassin : *« Verviers est l'une des dix principales agglomérations commerciales de Wallonie et constitue la polarité principale d'un bassin de consommation s'étendant sur 10 communes et abritant 145 000 habitants. Verviers fait donc partie des polarités « qui comptent » à l'échelle de la Wallonie.* La réalisation du projet Crescend'eau, qui bénéficie d'une excellente accessibilité voiture en étant localisé sur le principal nœud routier de la commune, a permis de renforcer l'attractivité de Verviers et d'étendre son bassin de consommation. En parallèle, Crescend'eau, bien que d'une dimension adaptée à une ville de 55 000 habitants, a toutefois rompu l'équilibre commercial qui existait précédemment entre le centre de Verviers et le boulevard des Gerarchamps. [...] En conséquence, le centre de Verviers est aujourd'hui en perte de vitalité commerciale et présente un taux de vacance particulièrement élevé, tandis que Gerardchamps-Crescend'eau s'impose comme la première destination de consommation « de masse » de la commune et du bassin de consommation. ».

Figure 32 : Fonctionnement commercial de la commune de Verviers



Au niveau commercial également, c'est donc en Centre-Ville que sont concentrées les difficultés, le reste de la commune témoignant d'une attractivité indiscutable.

Ci-après, les données résultant de l'enquête consommateur réalisée par l'AMCV sur le bassin de vie de Verviers, concernant les raisons de fréquentation et de non-fréquentation du centre-ville.



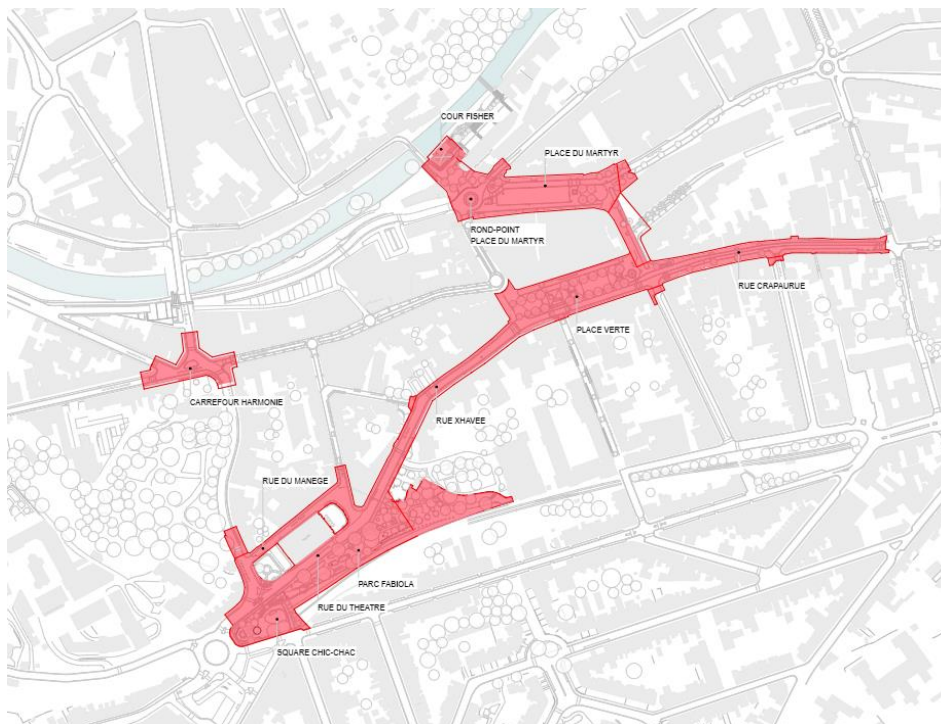
Source : AMCV – Enquête consommateur sur le bassin de vie de Verviers

L'**insécurité**, le **stationnement** (payant et difficile), le **manque de convivialité**, l'**offre commerciale** et le **manque de propreté** ressortent comme facteurs responsables de la non-fréquentation du territoire communal de Verviers pour une partie des personnes interrogées.

Le centre-ville a fait l'objet d'un important projet urbain – *Verviers, ville conviviale* – qui a pour objectif de renouveler considérablement les espaces publics du centre, dont les deux places.

Ce projet intervient sur toute la liaison allant de la Gare à l'hôtel de ville.

Ainsi, la Ville entend effectuer un saut qualitatif des espaces publics en vue de permettre notamment la relance de la dynamique commerciale en Centre-ville.



1.3 Un tissu urbain vieillissant

Le niveau de revenus au sein de la commune ainsi que le défi du redéploiement économique ont évidemment une conséquence sur le tissu urbain.

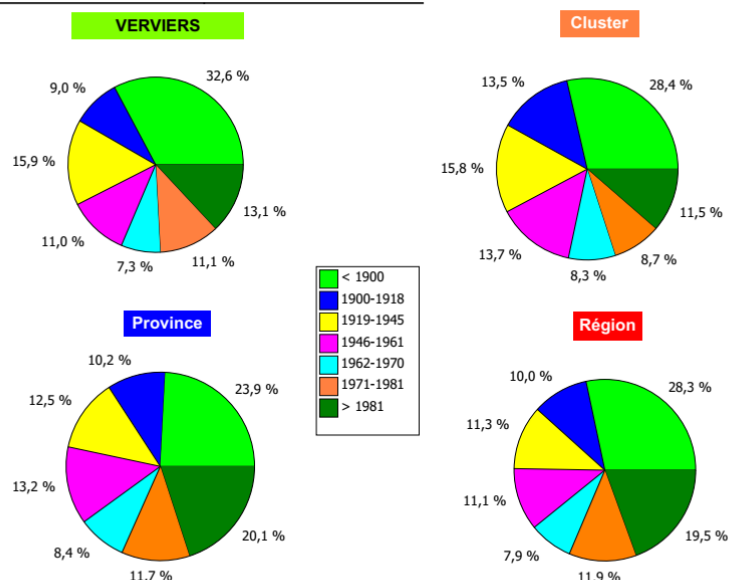
Une analyse et une comparaison de la vétusté des logements fait apparaître une prépondérance de logements bâtis avant 1945 (57,2%). Tant par rapport à la Wallonie que par rapport aux autres grandes villes (cluster), le caractère ancien du bâti verviétois apparaît comme une caractéristique marquante du tissu communal.

Part des bâtiments érigés avant 1900 Situation au 01/01/2023	
Verviers (C)	31,60%
Verviers (A)	23,60%
Liège (P)	23,10%
Wallonie (R)	27,30%

Source : SPF Finances, SPF économie – Statbel

A l'autre bout du spectre, pour les logements érigés après 1981, on peut constater que Verviers se porte mieux que les villes comparables (Cluster), bien qu'en deçà des moyennes provinciale et wallonne.

Répartition du bâti par année de construction : 2015



* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

Des incitants à la rénovation et à la remise aux normes d'urbanisme existent déjà, notamment en ce qui concerne la rénovation des façades.

Un des défis sera de continuer à inciter les propriétaires à amplifier le mouvement, notamment via une politique exemplative de rénovation des espaces publics et des bâtiments communaux, cela afin d'augmenter l'attractivité.

Ces données, rapportées de manière géographique, font une nouvelle fois apparaître la spécificité du centre-ville où, mis à part les environs de la Place Verte, la qualité du bâti reste assez faible, tout comme à Ensival, Lambermont et Stembert.

Par ailleurs, la cartographie des biens repris à l'inventaire du patrimoine (points bleus), indique une concentration des bâtiments anciens et remarquables également dans le centre-ville.

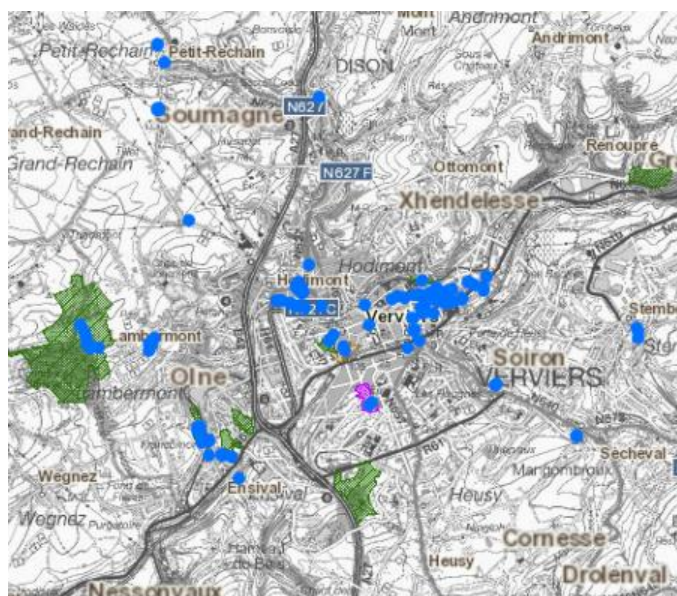
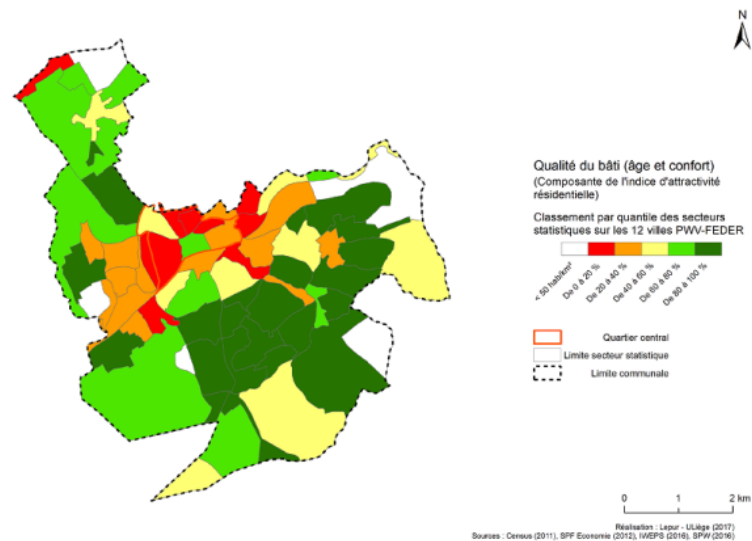


Figure 4.12.1 :
Qualité du bâti - âge et confort des logements (2015)



En ce qui concerne les biens classés, on en recense 97 sur le territoire de la Ville de Verviers, ce qui en fait une des premières villes wallonnes en termes de densité patrimoniale.

Le corollaire de ces statistiques fait apparaître un taux d'attractivité résidentielle peu élevé, principalement dans les quartiers centraux.

Là encore, plus on s'éloigne du fond de vallée, plus le taux d'attractivité s'améliore.

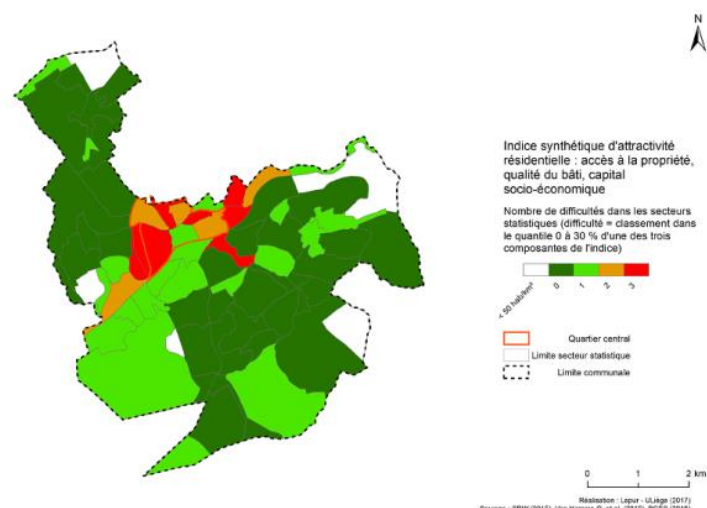
Par ailleurs, les inondations de juillet 2021 ont aggravé la situation, endommageant plus de 5000 habitations, dont certaines ont été déclarées inhabitables en raison des dégâts structurels, d'humidité persistante et de risque sanitaire accrus.

Dès lors, il n'est pas étonnant que les revenus les plus aisés choisissent les hauteurs pour s'installer, renforçant ainsi la paupérisation du centre.

Ceci illustre, une nouvelle fois la nécessité d'une intervention vigoureuse et qualitative sur le centre urbain afin d'enrayer cette spirale et attirer des revenus moyens et élevés.

Cet objectif de mixité sociale, de gentrification, passera par l'amélioration du cadre de vie et de l'attractivité du centre.

Figure 4.12.2 :
Indice synthétique d'attractivité résidentielle (2015)



La vétusté et l'attractivité faible du bâti vont donc de pair avec une grande concentration de biens exceptionnels, dont plusieurs bâtiments emblématiques appartenant à la ville de Verviers. Ces bâtiments demandent, eux aussi, à être rénovés de manière qualitative et inclusive, notamment pour prendre en compte une meilleure accessibilité.

En ce qui concerne les espaces publics, le projet « Verviers, Ville conviviale » réalisé, en partie, via l'investissement du FEDER a modernisé les espaces du centre-ville.

Son objectif était de revitaliser le centre-ville de Verviers en améliorant la convivialité et l'accessibilité de ses espaces publics :

- **Amélioration de la convivialité urbaine** : Augmenter l'attractivité du centre-ville en créant des espaces publics accueillants et multifonctionnels.
- **Accessibilité renforcée** : Faciliter les déplacements des piétons et des modes de transport doux grâce à l'agrandissement et à l'amélioration qualitative des zones qui leur sont dédiées.

Le projet couvre une superficie totale d'environ 40 000 m² et inclut différents sites du centre-ville tels que la Place Verte, la Place du Martyr, la rue du Théâtre, etc.

Le projet « Verviers, Ville Conviviale » vise ainsi à transformer le centre-ville en un espace plus agréable, accessible et attractif pour les habitants, les visiteurs et les investisseurs potentiels.

A. Culture

La transformation des villes à tradition industrielle s'opère de manière significative à travers le prisme de la culture. Des exemples tels que Bilbao, Berlin ou Charleroi illustrent comment des centres urbains se redéployent en s'appuyant sur ce secteur à forte valeur sociétale et identitaire.

Traditionnellement, le développement durable repose sur trois piliers principaux : la croissance économique, l'inclusion sociale et l'équilibre environnemental, tels que définis dans le rapport Brundtland de 1987. Cependant, la culture est aujourd'hui reconnue comme le quatrième pilier de ce concept, reflétant la complexité et la richesse des sociétés contemporaines. L'UNESCO, dans sa Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, affirme que « la culture crée un monde riche et varié qui élargit les choix possibles, nourrit les capacités et les valeurs humaines, et est donc un ressort fondamental du développement durable des communautés, des peuples et des nations ».

Verviers, en tant que pôle urbain, s'inscrit dans cette dynamique de valorisation culturelle. Ces dernières années, la ville a initié et développé de nombreux projets axés sur la culture, la créativité et la transition numérique. Ces initiatives contribuent à redéfinir l'identité du territoire, en honorant son passé lainier tout en exploitant les potentialités actuelles et futures.

Le montage financier de ces projets demande à être complété, pour qu'ils puissent se déployer de la manière la plus positive possible pour les citoyens.

1. Le Grand Théâtre, un nouveau carrefour des musiques

Le Grand Théâtre de Verviers, édifice néoclassique emblématique construit entre 1890 et 1892, est actuellement au cœur d'un ambitieux projet de rénovation visant à restaurer son prestige et à enrichir l'offre culturelle de la ville.

Initialement, la Ville de Verviers a obtenu une subvention de 13 millions d'euros de la Région wallonne pour financer cette rénovation. Face à l'augmentation des coûts liée à la crise sanitaire et à la hausse des prix des matériaux, une subvention supplémentaire de 3,5 millions d'euros a été accordée en octobre 2023 par la Ministre de la Culture, Bénédicte Linard. A noter que sa rénovation énergétique est également prévue via la Politique Intégrée de la Ville.

Le chantier, débuté le 22 février 2024, devrait se terminer en 2028.

L'ambition est de doter Verviers d'un espace culturel polyvalent, capable d'accueillir une variété de spectacles et d'événements, tout en perpétuant la riche tradition musicale de la ville. La combinaison du bâtiment historique restauré et de l'extension moderne vise à créer une synergie entre patrimoine et innovation, offrant ainsi aux artistes et au public des infrastructures de qualité.

Avec une fin des travaux envisagée pour 2028, le Grand Théâtre rénové s'inscrit comme un élément central du renouveau culturel de Verviers, renforçant son attractivité et son rayonnement au sein de la région.

2. Modernisation de la bibliothèque

La bibliothèque de Verviers est au cœur d'un projet de modernisation visant à enrichir ses services et à mieux répondre aux besoins contemporains des usagers. Ce projet,

financé dans le cadre de la Perspective de Développement Urbain précédente, s'inscrit dans une volonté de dynamiser l'offre culturelle de la ville et de promouvoir l'accès à la connaissance pour tous.

Le bâtiment nécessite une remise à niveau et, surtout, un accès facilité aux PMR. Il est dès lors prévu d'effectuer quelques aménagements dans les locaux actuels afin de faciliter l'accès aux usagers et d'intégrer de nouveaux services (EPN, médiathèque, lieu convivial, salle pour les étudiants, ...). La conservation des documents et la mise en valeur des collections doivent également être revues. Bref, il s'agit de créer, en lien avec les services de la Bibliothèque de Verviers, une véritable bibliothèque 2.0, faisant la part belle aux sources numériques du savoir, ainsi que proposant aux étudiants une salle d'étude leur permettant de préparer leurs examens dans un environnement propice.

Le projet vise également l'assainissement du bâtiment et sa rénovation afin de répondre à un objectif de réduction de l'emprunte carbone dans laquelle la ville s'est inscrite et à maximiser l'accès des infrastructures aux personnes à mobilité réduite. Il s'agit d'améliorer l'enveloppe énergétique du bâtiment afin de réduire les consommations énergétiques et atteindre 35% d'économie par an, de remettre en conformité l'installation électrique et incendie, de prévoir le désamiantage ainsi que l'amélioration fonctionnelle.

De manière générale, cette initiative vise à positionner la bibliothèque de Verviers comme un centre culturel incontournable, favorisant l'éducation, la culture et le lien social au sein de la communauté.

3. Les Musées de Verviers

Depuis 1884, ceux-ci n'ont cessé, au fil du temps, d'évoluer et de s'adapter : aux collections qui s'agrandissent, aux conservateurs qui se succèdent, aux impératifs d'exposition qui s'ouvrent à un public toujours plus large, aux conditions de conservation qui s'optimisent...

En 2021, comme jamais ils n'ont dû le faire auparavant, les Musées de Verviers se réinventent, des sous-sols au grenier. Les inondations de juillet 2021, qui frappent le bassin de la Vesdre, contraignent les Musées à relever de nombreux et nouveaux défis : fermer leurs portes, sauver les collections, sécher et assainir les bâtiments, déménager, réorganiser les réserves, restaurer les œuvres touchées, repenser la scénographie... et rouvrir leurs portes.

A ces épreuves s'ajoutent bien entendu les missions quotidiennes d'un musée du XXI^e siècle, ainsi que la poursuite d'un projet de grande ampleur sur lequel l'équipe des Musées travaille depuis plusieurs années : l'ouverture, en 2029, des Musées de Verviers à l'Hôtel de Biolley.

L'ensemble de ces challenges ne pouvait être envisagé séparément. Par conséquent, les choix qui ont été posés sont des solutions aux défis auxquels l'équipe du musée a

été confrontée, et déterminent ce que les Musées de Verviers sont aujourd'hui, et ce qu'ils seront demain.

Avant les inondations, les Musées de Verviers comptaient deux implantations muséales. Le bâtiment de la rue des Raines, qui abritait alors le Musée d'Archéologie et de Folklore, a définitivement fermé ses portes au public. L'eau a atteint un mètre de haut au rez-de-chaussée, causant d'énormes dommages à ce bien classé. Le bâtiment de la rue Renier, qui accueillait le Musée des Beaux-Arts et de la Céramique, sera entièrement alloué aux réserves du musée lorsque celui-ci déménagera à l'Hôtel de Biolley. Les espaces de ce bâtiment ont été repensés en ce sens, en n'omettant pas une des principales missions d'une institution muséale : accueillir le public. Désormais, les salles d'exposition se déploient au rez-de-chaussée, et les réserves optimisées occupent les premiers et deuxième étages. À terme, un espace de rencontres (conférences, ateliers, concerts...) sera aménagé au sous-sol.

Aujourd'hui, les Musées de Verviers sont un « musée en transition » : hier, deux implantations muséales datées ; demain, un musée contemporain bénéficiant de réserves décentralisées et optimisées.

Hôtel de Biolley

S'il était initialement prévu de financer les travaux de l'Hôtel de Biolley via la Perspective de Développement Urbain précédente, ceux-ci devraient finalement être réalisés grâce à un financement de l'AWaP et de la FWB. Les travaux incluront la restauration intérieure et extérieure de l'Hôtel de Biolley, ainsi que la conception des parcours scénographiques pour les expositions permanentes.

Le projet prévoit de regrouper, d'ici 2029, l'ensemble des collections communales verviétoises au sein de l'Hôtel de Biolley, créant ainsi un véritable pôle culturel et muséal. Le bâtiment classé accueillera une présentation de l'histoire de Verviers à travers les objets de collection du musée, tandis qu'une extension contemporaine abritera la collection des Beaux-Arts. Une aile sera dédiée à la collection de céramiques, et une salle spécifique sera aménagée pour le Bethléem verviétois, un théâtre de marionnettes. Une vaste salle pour les expositions temporaires est également prévue, ainsi qu'un jardin intérieur destiné à accueillir diverses activités.

Travailler à la concrétisation du projet est assurément une étape importante pour le redressement de l'image et de l'attractivité de la Ville, tout comme un moyen de rééquilibrer les fonctions vers la porte ouest de la Ville.

4. Conservatoire

Fondé en 1873, le Conservatoire de Verviers est un établissement d'enseignement artistique à horaire réduit (ESAHR), subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et organisé par la Ville de Verviers. Installé en plein centre-ville, rue Chapuis 6, il regroupe actuellement environ 2.000 élèves, encadrés par une équipe de 80

enseignants, âge compris entre 5 et 105 ans, répartis dans les disciplines de musique, danse et arts de la parole/théâtre.

L'institution ouvre ses portes à toutes les générations, favorise une pédagogie active plaçant l'élève au centre de son apprentissage, sans classement par pourcentages, permettant un développement artistique harmonieux et autonome à des spectacles, concours et événements réguliers, le Conservatoire contribue activement à la vie culturelle de la région verviétoise, notamment via les « Prix Artistiques de la Ville de Verviers » initiés en collaboration avec l'Académie des Beaux-Arts et le Centre culturel.

Le bâtiment historique, bien que prestigieux, souffre aujourd'hui d'une vétusté visible, d'espaces exigus et d'un manque d'adaptation à l'évolution des pratiques pédagogiques et des normes de confort. Face à la vétusté du site actuel et aux contraintes d'espaces, un projet majeur de réaménagement est en cours.

5. Académie des Beaux-Arts

Fondée en 1901 sous la forme d'une école privée d'arts décoratifs, l'Académie des Beaux-Arts de Verviers s'inscrit dans une tradition artistique et éducative centenaire. À l'origine destinée à offrir aux ouvriers verviétois un accès à l'enseignement artistique, l'institution a progressivement évolué pour devenir un établissement public à vocation artistique reconnu, soutenu dès 1904 par la Ville de Verviers, puis intégré dans un bâtiment emblématique dès 1924 : l'ancien Mont de Piété, situé sur la place du Palais de Justice.

Reconnue officiellement comme académie en 1966, elle propose aujourd'hui un enseignement artistique secondaire à horaire réduit (ESAHR), accessible dès l'âge de 6 ans et ouvert à un large public, sans distinction d'âge, de milieu ou d'origine. Avec plus de 600 élèves inscrits chaque année, elle joue un rôle essentiel dans la formation artistique régionale, en mettant l'accent sur la créativité, l'autonomie, l'ouverture culturelle et l'échange intergénérationnel.

L'offre pédagogique inclut des disciplines variées telles que le dessin, la peinture, la sculpture, la gravure, l'infographie, la photographie, l'ébénisterie et l'histoire de l'art. L'approche éducative valorise l'élève en tant que créateur et citoyen, dans un esprit d'inclusion, de liberté d'expression et de participation culturelle.

L'Académie est aussi un acteur culturel reconnu sur le territoire verviétois, organisant chaque année des expositions, portes ouvertes, animations et partenariats avec des structures locales via sa galerie associative « Espace 157 ».

Cependant, le bâtiment actuel, bien que chargé d'histoire et idéalement situé, nécessite aujourd'hui une série de travaux de réaménagement et de rénovation urgente. En effet, plusieurs problèmes de vétusté ont été constatés, notamment des infiltrations d'humidité, des plafonds endommagés, ainsi qu'un manque d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Afin de garantir la sécurité des usagers, des interventions structurelles sont prévues à court terme (réparation de corniches,

étañonnage), mais un plan de rénovation global est en cours de préparation. Celui-ci vise à moderniser l'infrastructure, améliorer l'accueil des publics, créer de nouveaux espaces pédagogiques (notamment pour la poterie et l'illustration), et agrandir les installations via un bâtiment annexe situé rue du Palais.

B. Ville intelligente

Verviers est en train de devenir une ville intelligente (Smart City) en posant les fondations d'une transition numérique, énergétique et sociale, adaptée à ses réalités locales. Si elle n'est pas encore une Smart City "aboutie" comme certaines grandes métropoles, elle développe des projets concrets qui traduisent cette volonté de transformation intelligente.

1. Une approche intégrée au service du territoire et des citoyens

Verviers adopte une vision stratégique Smart City centrée sur l'amélioration de la qualité de vie, la gestion efficace des ressources et la participation citoyenne. La ville utilise progressivement les technologies numériques pour répondre à des enjeux urbains tels que :

- la mobilité,
- l'économie locale,
- la gestion des bâtiments publics,
- ou encore la communication entre la ville et ses habitants.

2. Des projets concrets en cours ou envisagés

Stratégie Smart City (en élaboration ou en phase de mise en œuvre)

- Intégration des outils numériques dans la gestion de la ville (capteurs, données, plateformes).
- Développement de solutions numériques pour faciliter les démarches administratives des citoyens.
- Appui à la gouvernance locale par la donnée (ex. suivi énergétique, occupation des bâtiments, éclairage public intelligent, etc.).

Verviers Entrepreneurs (ancien Hub créatif)

- Projet emblématique liant créativité, innovation et réhabilitation urbaine.
- Vocation à accueillir des acteurs du numérique, des startups, des artisans créatifs, etc.
- Favorise les synergies entre culture, nouvelles technologies et économie locale.

Transition énergétique intelligente

- La rénovation des bâtiments publics intègre une logique de performance énergétique.
- Verviers explore l'utilisation de technologies pour mieux suivre les consommations et réduire les émissions (smart metering, automatisation des systèmes de chauffage, etc.).

3. Participation citoyenne et inclusion numérique

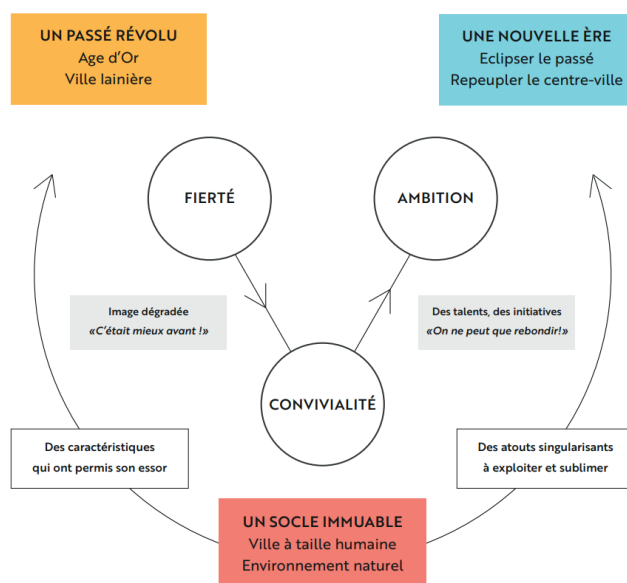
- Verviers veille à intégrer les habitants dans sa démarche Smart City : plateformes de participation, ateliers citoyens, communication numérique renforcée.
- Des actions pour réduire la fracture numérique, notamment via l'éducation et la mise à disposition d'outils numériques dans les écoles ou espaces publics.

Verviers est une ville intelligente en construction, qui met en place des actions progressives, réalistes et connectées à ses enjeux locaux : revitalisation du centre-ville, inclusion sociale, transition énergétique, innovation économique. Elle s'appuie sur :

- des infrastructures en mutation (comme le Hub Créatif),
- des outils numériques au service des habitants,
- et une volonté politique d'innover dans la gouvernance locale.

C. Des constats confirmés dans le schéma prospectif du centre-ville de Verviers

Les différents éléments d'analyse contextuelle exposés ci-dessus comportent des éléments qui recoupent les résultats de l'enquête « Verviers entre vos mains » menée en 2015 et repris dans le schéma prospectif du centre-ville de Verviers.



Source : Schéma prospectif du centre-ville de Verviers

Ci-dessous le constat associé suite à l'enquête :

« L'analyse des données récoltées auprès des Verviétois à travers les différents canaux utilisés dans le cadre de la campagne 'Verviers entre vos mains' a permis d'identifier trois valeurs spécifiques à Verviers.

A la base, une convivialité bien ancrée constitue le socle immuable de l'identité verviétoise. Une convivialité due notamment à la taille humaine de la ville, où l'on nous dit que "tout le monde connaît tout le monde", ainsi qu'à l'environnement naturel dans lequel elle prend place. Des caractéristiques qui ont permis son essor vers un âge d'or aujourd'hui très lointain.

Un passé révolu auquel est bien souvent reliée la fierté très marquée qu'ont pour leur ville de nombreux citoyens. L'ancienne cité lainière a jadis vu naître de nombreuses innovations, des citoyens illustres et un patrimoine remarquable que les Verviétois portent dans leur cœur.

Enfin, nous avons pu constater qu'une fois dépassées les déceptions liées au déclin de la ville et les nombreux "c'était mieux avant...", les habitants témoignent d'une réelle ambition pour l'avenir. Beaucoup sont conscients des nombreux atouts à exploiter, des talents actuels et des initiatives qui se mettent en place petit à petit pour éclipser le passé et repeupler le centre-ville.

Car l'autre constat de notre étude de terrain, c'est celui d'une ville fragmentée par des frontières symboliques entre le centre et sa périphérie, entre la rive gauche et la rive droite de la Vesdre, entre le quartier de Verviers Ouest et l'hypercentre. Un centre où beaucoup n'ont plus de raisons de venir, notamment parce que des événements exceptionnels y éclipsent la normalité.

Des problématiques qui ne pourront être résolues qu'en construisant ensemble des solutions originales, mettant en valeur les richesses des divers espaces du centre-ville, dans le respect d'un schéma de positionnement identitaire basé sur les valeurs identifiées. »

Sur base de ces éléments solides d'analyse, il est donc possible de définir des ambitions transversales fortes, ainsi que des quartiers prioritaires à même de territorialiser les actions à mener.

1.4 Une ville en pleine résilience

Les inondations catastrophiques de 2021 ont entraîné une crise profonde, exposant des défaillances dans la gestion des alertes, des évacuations et des infrastructures critiques.

Face à cette épreuve, la ville de Verviers a rapidement organisé un accompagnement individualisé des sinistrés, en concertation avec la Croix-Rouge, le CPAS et d'autres acteurs locaux. Elle s'est également constituée partie civile pour éclaircir les responsabilités.

Le redressement s'inscrit dans une politique active de reconstruction urbaine durable, fondée sur plusieurs axes :

- **Réaménagement des voiries** : sous l'égide des bureaux BUUR et Sweco, la ville a lancé en 2022–2023 une refonte des rues du centre-ville, intégrant une vision hydrologique, écologique et de mobilité douce, afin de renforcer sa résilience climatique.
- **Verdurisation de la ville** : le plan inclut un vaste programme de végétalisation des quartiers, la création d'un « Plan Canopée » et l'implication citoyenne autour de nouveaux espaces verts favorisant la gestion de l'eau et le confort thermique.
- **Stratégie de territoire intégrée** : la ville souhaite mettre en place un « Laboratoire Vesdre » pour coordonner la mise en œuvre des recommandations territoriales au sein du bassin versant, dans une approche collective et intercommunale.
- **Gestion de crise** : renforcement du système communal d'urgence avec la nomination d'un coordinateur PLANU, accompagnement psychologique des sinistrés, et sensibilisation à la culture du risque.

Sur le plan budgétaire, le budget extraordinaire 2024 de Verviers consacre plus de 42 millions d'euros aux actions post-inondations : démolition de bâtiments, réhabilitation de voiries, reconstruction d'écoles, etc. Environ 5 millions d'euros sont directement affectés aux réparations de voiries.

Des efforts de relogement sont également engagés : des familles sinistrées — souvent vulnérables — sont en cours de réinstallation dans des logements rénovés dans des zones comme Ensival ou Pré-Javais, au sein de projets d'économie sociale soutenus par la Wallonie.

Enjeux et perspectives de résilience

- **Réduction de la vulnérabilité** : par une densification plus réfléchie, une planification urbaine adaptée aux zones à risque, et une diminution de l'imperméabilisation des sols.
- **Renforcement de l'identité territoriale** : Verviers souhaite affirmer son rôle de chef-lieu d'arrondissement en jouant un rôle moteur dans le bassin Vesdre et en témoignant d'une culture de résilience citoyenne.
- **Transition énergétique et mobilité durable** : via le P.A.E.D.C. local, la promotion des énergies renouvelables, la réduction de la dépendance aux fossiles, et le développement de la mobilité électrique et active.
- **Smart city et prévention** : mise en place de systèmes d'alerte rapide, collecte et intégration de données sur les risques, et participation des citoyens aux plans d'action.
- **Etudes post-inondations** : études PDDQ et Schéma Vesdre.

2 Ambitions transversales

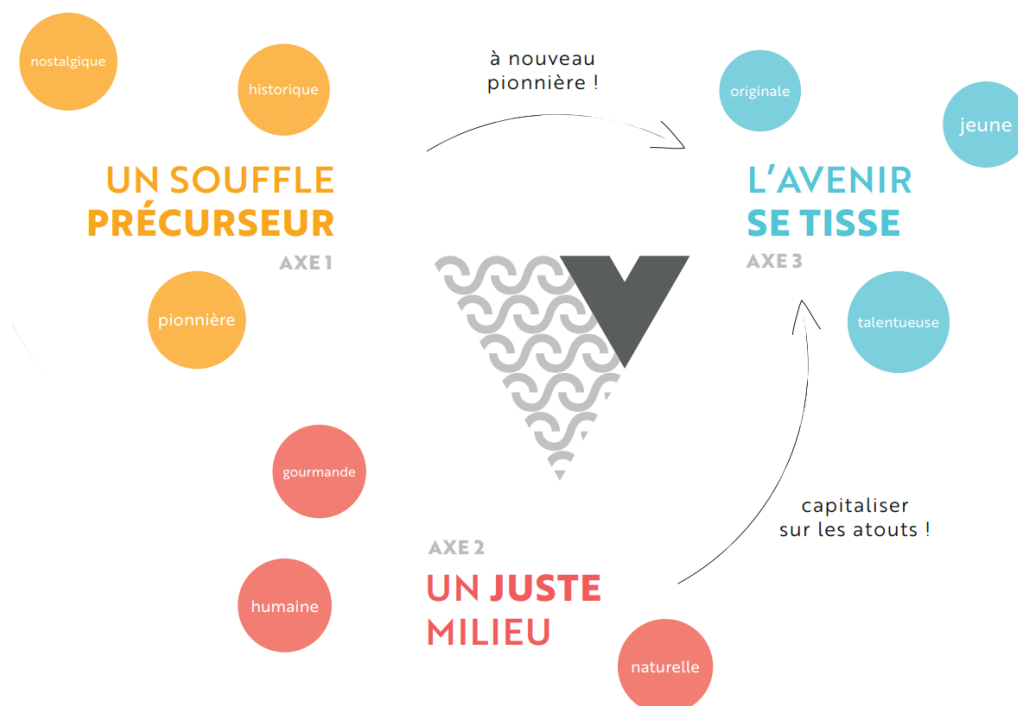
Avant de détailler les ambitions transversales au sens décréto, il convient de souligner que l'objectif majeur du collège, au travers des différentes actions déployées tant au sein de la PDU que du PST, demeure le développement de Verviers, dans sa valeur d'image comme dans sa valeur d'usage. Si chaque projet a sa logique et ses objectifs propres, c'est bien la cohérence entre ces différents sauts qualitatifs qui doit être perçue.

Ainsi, le concept global imbrique pleinement les aspects urbanistiques, sociaux et économiques, pour une qualité de vie augmentée pour les Verviétois. Il vise avant tout à renforcer la cohésion sociale et le vivre ensemble, à créer des espaces publics affirmés et étroitement connectés, attractifs pour la vie sociale et économique, propices à stimuler la création d'emplois. Le tout se veut donc générateur d'une identité positive et mobilisatrice fortement ancrée.

Revaloriser l'image de Verviers pour ses habitants et avec eux ne passera pas par des mesures cosmétiques, mais bien par une véritable stratégie ambitieuse, dont les effets seront visibles sur le terrain. Cet objectif demande donc de mettre en œuvre, de manière simultanée, 3 ambitions fortes, elles-mêmes déclinées en actions. Dès lors, si le travail sur l'image de la Ville ne constitue pas une ambition à part entière, elle est une des conséquences positives attendues de la mise en œuvre des ambitions détaillées plus bas.

Outre les données récoltées lors de l'analyse contextuelle, la définition des ambitions verviétoises s'est également basée sur les axes développés dans le schéma prospectif du centre-ville de Verviers.

Les retours des citoyens ont ainsi été pris en compte dans la définition des objectifs de la Perspective de développement urbain.



Source : Schéma prospectif du centre-ville de Verviers

Ambition 1 : Faire de Verviers une ville résiliente

Suite aux inondations qui ont frappé la ville en juillet 2021, Verviers se reconstruit et aménage son territoire de manière à :

- mettre en valeur la Vesdre et réaliser les aménagements résilients face aux inondations ;
- mettre en œuvre le plan de végétalisation ;
- lutter contre les îlots de chaleur.

Cette ambition s'inscrit dans trois des objectifs définis par le Gouvernement wallon, à savoir :

- 1. Rendre les communes à caractère urbain plus accueillantes**
- 2. Privilégier un logement et un cadre de vie de qualité**
- 3. Offrir un réseau d'espaces publics attractifs, en ce compris d'espaces verts**

Ambition 2 : Faire de Verviers une ville solidaire, inclusive et émancipatrice

De nombreuses données statistiques ou citoyennes font apparaître certains clivages géographiques ou sociaux à l'intérieur de la Ville. Il importe d'apporter des réponses efficaces à certaines problématiques touchant les plus précarisés, tout comme il importe de donner toutes ses chances à la jeunesse et de soutenir la vie associative.

De même, l'accent sera mis sur l'accessibilité physique des bâtiments et le développement d'infrastructures culturelles accessibles à la jeunesse.

Cette ambition s'inscrit dans trois des objectifs définis par le Gouvernement wallon, à savoir :

- 1. Faire des communes à caractère urbain un vecteur de mieux vivre ensemble et de solidarité**
- 2. Privilégier un logement et un cadre de vie de qualité**
- 3. Offrir un réseau d'espaces publics attractifs, en ce compris d'espaces verts**

Ambition 3 : Faire de Verviers une ville culturelle, attractive et connectée

L'analyse contextuelle a démontré le vieillissement du tissu urbain, particulièrement en centre-ville. De même, l'impact sur le sentiment de bien-être des citoyens est clairement apparu des diverses enquêtes. Dès lors, la Ville de Verviers entend concentrer les investissements pour rénover les espaces publics et certains bâtiments publics, augmenter la qualité de vie et renforcer l'attractivité de la Ville. Ainsi, l'objectif est de créer un climat favorable aux investissements dans le bâti, à même de créer un cercle vertueux attirant les investissements privés. L'objectif est donc de :

- rénover les immeubles patrimoniaux ;
- poursuivre la nouvelle dynamique culturelle.

Cette ambition s'inscrit dans trois des objectifs définis par le Gouvernement wallon, à savoir :

- 1. Rendre les communes à caractère urbain plus accueillantes**
- 2. Encourager la reconstruction de la ville sur la ville**
- 3. Créer des communes à caractère urbain intelligentes**

Ambition 4 : Faire de Verviers un moteur économique

Comme tous les centres urbains wallons, la Ville de Verviers concentre des problématiques socio-économiques dont chacun doit se saisir. De nombreuses statistiques révélées par l'analyse contextuelle soulignent cet état de fait. Ainsi, au-delà des mécanismes fédéraux de solidarité et wallons de stimulation économique, la Ville de Verviers entend elle aussi travailler aux conditions d'un redéploiement économique créateur d'emploi pour les Verviétois, notamment dans le commerce mais aussi dans l'économie créative.

Cette ambition est indissociable de la première ambition transversale de la PDU, qui a trait à la cohésion sociale, considérant que la création d'activités économiques et, donc, d'emplois, est le complément de l'action sociale.

Cette ambition s'inscrit dans trois des objectifs définis par le Gouvernement wallon, à savoir :

- 1. Faire des communes à caractère urbain un moteur de redéploiement économique**
- 2. Encourager la reconstruction de la ville sur la ville**
- 3. Privilégier un logement et un cadre de vie de qualité**

Dans ce cas également, les ambitions transversales répondent aux axes développés dans le schéma prospectif du centre-ville de Verviers :

- Le juste milieu est traduit dans la PDU par la solidarité, l'inclusion et l'émancipation ;
- Le souffle précurseur par la créativité, l'attractivité et la connexion ;
- L'avenir à tisser par le moteur économique et la transition du territoire.



Source : Schéma prospectif du centre-ville de Verviers

3 Quartiers prioritaires

La territorialisation des ambitions est, évidemment, fonction du contenu de celles-ci et des grandes tendances dégagées par l'analyse contextuelle.

Ainsi, deux quartiers prioritaires sont retenus.

En ce qui concerne la première ambition, visant à *Faire de Verviers une ville solidaire, inclusive et émancipatrice*, c'est l'entièreté du territoire communal qui est sélectionnée.

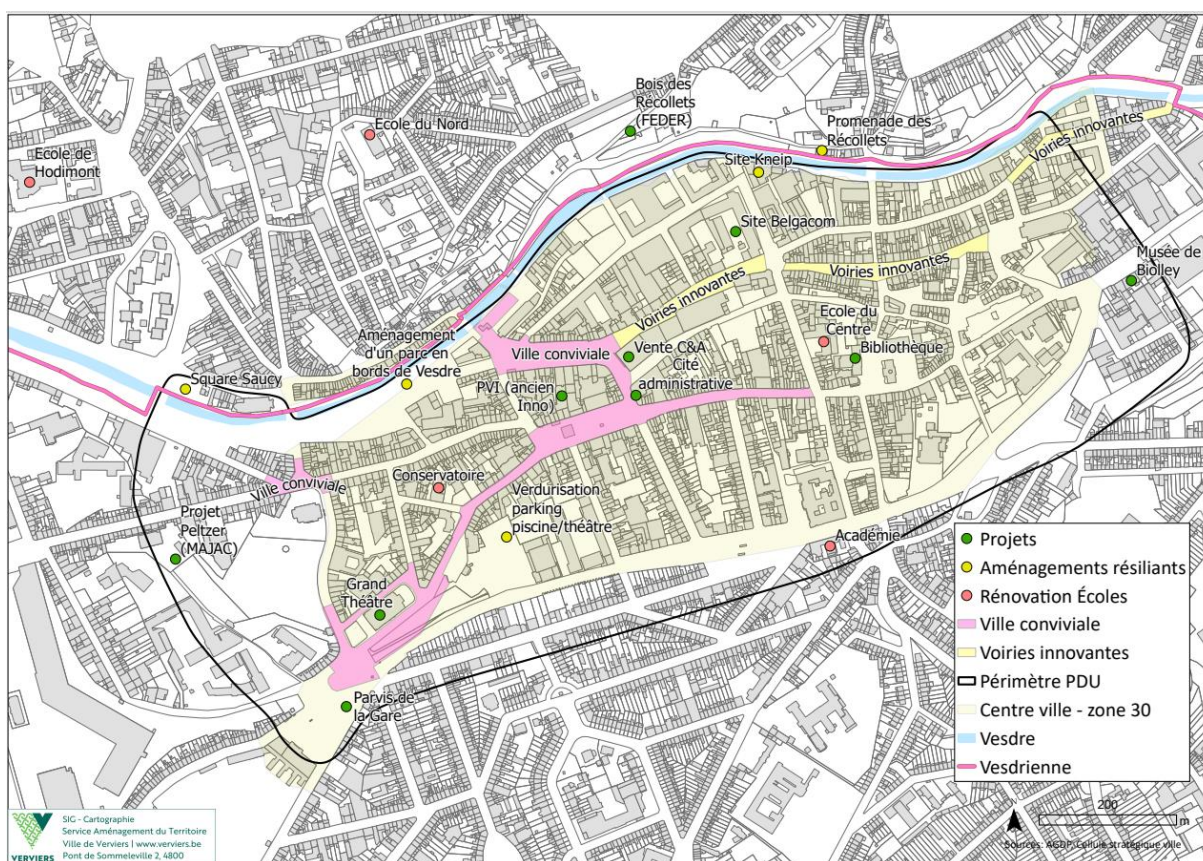
En effet, l'objectif de travailler avec l'ensemble de la population sur des projets de cohésion implique, de facto, de ne pas exclure a priori une partie de cette population.

Ainsi, les actions déployées dans le cadre de cette ambition le seront sur l'entièreté du territoire, afin de toucher un maximum de Verviétois.

En ce qui concerne les deuxièmes et troisièmes ambitions - visant à *Faire de Verviers une ville créative, attractive et connectée ainsi qu'un moteur économique et un territoire en transition* - c'est le quartier du Centre-Ville qui est sélectionné.

En effet, de très nombreuses données de l'analyse contextuelle y localisent des difficultés, qui demandent des réponses cohérentes et énergiques. A cette fin, la Ville de Verviers et plusieurs partenaires externes y développent déjà des projets structurants dont l'envergure doit permettre de créer un choc de confiance et de repartir dans une spirale positive.

La réussite globale de la redynamisation plurisectorielle du centre-ville est résolument stratégique pour entamer un nouveau cycle positif pour la Ville. Dès lors, la volonté est de concentrer les moyens d'actions dans ce quartier emblématique, afin de donner toutes les chances de réussite à la reconversion de la Ville.



Ci-après, sont repris les grands projets actuellement en élaboration à Verviers et identifiés sur la carte ci-dessus.

Cité administrative

Les services de la ville de Verviers sont actuellement dispersés entre divers bâtiments vétustes ne répondant plus aux exigences actuelles d'efficacité énergétique.

Dans un esprit d'efficacité (énergétique et de service), la Ville de Verviers a fait le choix de procéder au réaménagement d'un bâtiment communal emblématique du centre-ville, l'ancien « Grand-Bazar ». Il s'agit d'un immeuble non classé mais présentant cependant une valeur patrimoniale indéniable puisqu'il s'agit d'un des derniers bâtiments de type « Paquebot » et d'un fleuron architectural Art déco et en Wallonie.

Le bâtiment du « Grand-Bazar », d'une superficie 9817 m², hébergera un « Pôle de services connectés », dédiés à l'accueil des citoyens. C'est là que l'ensemble des services au public de la Ville de Verviers – actuellement dispersés en de multiples lieux, dans des immeubles vétustes et en partie détruits par les inondations de juillet 2021 – seront relocalisés et réorganisés autour d'espaces modernes, conviviaux et accessibles à tous. L'organisation des lieux permettra une meilleure transversalité et des synergies entre services, profitant aux citoyens de Verviers.

Le projet, dont le coût est estimé à 35 millions d'euros et qui bénéficie du soutien du FEDER à concurrence de 16.740.318,70€ d'euros (FEDER : 60%, RW : 50%, Ville : 10%) a l'ambition de porter un concept énergétique et environnemental de rénovation de l'enveloppe du bâtiment qui permet de diminuer fortement les émissions de CO₂. Il s'agit de faire du bâtiment un exemple de rénovation énergétique combinant réduction des émissions de CO₂ et très faible consommation énergétique. Pour atteindre cet objectif, outre l'installation de panneaux PV, le projet prévoit d'exploiter le potentiel géothermique des lieux (géothermie peu profonde) via l'installation d'un système dit « ouvert » prélevant les calories ou frigories selon les besoins dans la nappe phréatique.

Enfin, le projet traduit une ambition sur le plan urbain, répondant au besoin de structurer un tissu fort fragilisé, peu attractif et présentant de nombreuses difficultés socio-économiques (ces constats n'ayant été rendus que plus criants suite aux inondations de juillet 2021). Le projet devient, par son ambition de maintenir et/ou relocaliser des activités économiques en hyper centre-ville, le moteur d'une dynamique de rénovation urbaine dont Verviers a grand besoin.



Source : ABC ARCHITECTS SRL

Verviers, ville conviviale

Verviers, Ville Conviviale est un projet de réaménagement total des installations urbaines et des voiries de la Ville de Verviers. Le travail a surtout été axé sur la convivialité et sur l'accessibilité. Pour l'ensemble du projet, les voiries sont prévues en béton, les bordures en pierre et les trottoirs en pavé platine.

Afin de réaliser ce chantier prévu d'août 2019 à juillet 2023, la Ville de Verviers a reçu un subside des Fonds européens de développement régional (FEDER) de près de 8 millions d'euros.

Les aménagements concernent la place Verte, le carrefour Harmonie, le square Concorde-Théâtre, le square Chic-Chac, la rue du Théâtre, la rue Xhavée, Crapaurue, la place du Martyr et son rond-point ; soit une surface totale de près de 40.000 m² à aménager.

Les objectifs de ce projet sont :

- La rénovation et embellissement d'espaces publics du centre-ville ;
- Améliorer la convivialité au centre-ville mais également définir une identité à ce quartier ;
- Une étude globale préalable visant à établir les enjeux urbanistiques liés aux espaces publics ;
- Des travaux d'aménagement de voirie et d'espaces publics ;
- L'aménagement de l'éclairage public.



Source : Baumans-Deffet SPRL Architecture et Urbanisme / Greisch Ingénierie SA

Verdurisation parking piscine/théâtre

Le projet a été réalisé dans la continuité du projet Verviers Ville conviviale et prévoit notamment de :

- Déminéraliser le sol en créant des zones de parking perméables.
- Planter des arbres (10 pièces) afin d'augmenter la biodiversité en ville et de réduire l'effet d'îlot de chaleur urbain présent.
- Clarifier les accès et sorties de parking en un seul point.
- Revoir la structuration (organisation) du parking.
- Créer un écran de verdure (plantes grimpantes) afin d'améliorer la vue sur les mitoyens et arrières de maisons comme toile de fond du parc assez désastreuse.
- Supprimer le « giratoire » afin d'agrandir le parc. Aujourd'hui la grande zone verte devant la piscine fonctionne comme un rond-point. Grâce au réaménagement du parking, ce dernier servira pour le demi-tour et le parc sera rendu exclusivement aux piétons et modes actifs.
- Raccrocher les grands cheminements du parc à la rue Xhavée.
- Permettre un cheminement direct et accessible aux PMR depuis la rue Xhavée et le parking vers la piscine.
- Sécuriser les accès piétons à l'école et à la piscine.
- Organiser un dépose minute via le parking pour l'école.



Modernisation de la bibliothèque

Le bâtiment abritant la bibliothèque communale, qui assure des services dans tout l'arrondissement, nécessite une remise à niveau et, surtout, un accès facilité aux PMR. Il est dès lors prévu d'effectuer quelques aménagements dans les locaux actuels afin de faciliter l'accès aux usagers et d'intégrer de nouveaux services (EPN, médiathèque, lieu convivial, salle pour étudiants, ...). La conservation des documents et la mise en valeur des collections doivent également être revues. Bref, il s'agit de créer, en lien avec les services de la Bibliothèque de Verviers, une véritable bibliothèque 2.0, faisant la part belle aux sources numériques du savoir, ainsi que proposant aux étudiants une salle d'étude leur permettant de préparer leurs examens dans un environnement propice.

Enfin, l'assainissement du bâtiment répond à un objectif de réduction de l'empreinte carbone dans laquelle la ville s'est inscrite.

Le projet vise : l'assainissement du bâtiment et sa rénovation afin de répondre à un objectif de réduction de l'empreinte carbone dans laquelle la ville s'est inscrite et à maximiser l'accès des infrastructures aux personnes à mobilité réduite. Il s'agit d'améliorer l'enveloppe énergétique du bâtiment afin de réduire les consommations énergétiques et atteindre 35% d'économie par an, de remettre en conformité l'installation électrique et incendie, de prévoir le désamiantage ainsi que l'amélioration fonctionnelle.



Source : Ville de Verviers – Service projet



Source : Ville de Verviers – Service projet

Musée de Biolley

Le projet de réhabilitation de l'ancien hôtel de Biolley à Verviers vise à transformer ce bâtiment historique en un pôle muséal de premier plan. Classé depuis 1973, cet ancien hôtel particulier du début du XIXe siècle, lié à la famille royale et à l'industrie lainière, sera restauré et réaffecté afin de remplacer l'actuel Musée des Beaux-Arts. Le bâtiment, situé place Sommeleville, a connu de nombreuses affectations au fil du temps, allant de résidence privée à immeuble à logements, puis à atelier de carrosserie. Il est emblématique tant pour son architecture de style Louis XVI que pour les événements historiques qu'il a accueillis, notamment la cérémonie des fiançailles du futur roi Léopold Ier.

Le projet s'organise autour de deux interventions majeures : la restauration de l'Hôtel de Biolley et la construction d'une extension contemporaine en miroir à l'arrière. Ce nouvel édifice prolonge les volumes et la richesse spatiale de l'hôtel existant, avec des espaces d'exposition modernes (945 m² dans l'extension, 713 m² dans l'ancien bâtiment), des hauteurs variées, et une architecture pensée pour l'accrochage et la conservation optimale des œuvres.

Le musée propose un double parcours thématique : l'un dédié aux Beaux-Arts, l'autre à l'histoire de Verviers. L'accès principal se fait depuis la place Sommeleville par un porche restauré et accessible aux personnes à mobilité réduite, menant à une cour intérieure paysagée. L'accueil se situe au rez-de-chaussée de l'annexe restaurée. De là, les visiteurs peuvent débiter leur visite dans l'aile ancienne ou dans la partie neuve, qui s'ouvre sur une salle d'introduction en double hauteur.

Les espaces d'exposition, variés en taille (de 60 à 240 m²), sont scénographiés selon leur thème et sont équipés de cimaises, d'un éclairage modulable, de sols en béton lissé, et de plafonds acoustiques. Un soin particulier est apporté à la restauration des salons historiques dans l'aile ancienne. Les niveaux sont desservis par deux ascenseurs, garantissant l'accessibilité PMR sur l'ensemble du parcours.

Le musée comprend également des espaces spécifiques : une salle pour les expositions temporaires, un cabinet de curiosités, des locaux pédagogiques en lien avec la cour intérieure, des bureaux et une salle de lecture au deuxième étage, ainsi que des réserves, un atelier de restauration, des espaces de quarantaine et des locaux techniques répartis entre la toiture et l'arrière du bâtiment.

Enfin, le projet ne peut être dissocié de son environnement immédiat. Le réaménagement du parvis de la place Sommeleville est indispensable pour assurer un accès confortable au site. Ces aménagements urbains, pris en charge par la Ville et la Région, accompagneront la transformation de l'Hôtel de Biolley en un équipement culturel structurant pour Verviers.



Source : Bureau architecture AM V+/PROJECTILE



Source : Bureau architecture AM V+/PROJECTILE

Projet Pelzer (MAJAC)

La plaine Peltzer accueillait il y a encore quelques années une série d'infrastructures dédiées à la jeunesse. Cet espace vert de qualité situé au centre-ville est actuellement sous-exploité et mal fréquenté vu le manque de contrôle social et l'état de délabrement des infrastructures.

La ville souhaite pouvoir rendre une seconde vie à cet espace. La plaine accueillera donc un nouveau bâtiment destiné au monde associatif et à la jeunesse. Ils pourront ainsi partager les locaux et leur savoir-faire afin de créer un nouveau pôle au service du citoyen.

Le parc sera réaménagé et proposera une série d'infrastructures au service de la communauté (nouveau mobilier urbain, plaine de jeux, skate parc, parc école, école des devoirs, terrain multisport).



Source : Atelier d'Architecture Daniel Delgoffe ScPRL



Source : Atelier d'Architecture Daniel Delgoffe ScPRL

La Vesdrienne – Un projet structurant wallon de cyclostrade en région verviétoise

La Vesdrienne est une **cyclostrade wallonne de 51 km** reliant la gare de Nessonvaux, en périphérie liégeoise, à la frontière allemande vers Aix-la-Chapelle.

La cyclostrade, c'est le niveau d'infrastructure cyclable le plus élevé possible en Wallonie au même titre que les RAVEL : elle vise à l'aménagement d'un axe bidirectionnel, permettant aux usagers de se croiser, sur un site la plupart du temps totalement séparé physiquement des véhicules ou, lorsque ce n'est pas le cas, en en partageant des usages dans des aménagements qualitatifs fortement apaisés.

Ce projet d'envergure, réalisé en sous-traitance par le bureau d'ingénierie Greisch pour le compte du SPW Routes de Verviers, porteur du projet, traverse **11 communes** et vise à connecter des pôles urbains majeurs comme Liège, Verviers et Eupen

Le tracé longe la vallée escarpée de la Vesdre, marquée par un riche **patrimoine industriel**, avant de s'ouvrir sur les **paysages bocagers** des plateaux eupenois. Il tient compte des **contraintes topographiques** et **hydrologiques** du territoire, en particulier le risque d'inondation.

La Vesdrienne s'inscrit dans une triple ambition :

- **Fonctionnelle**, en assurant une mobilité cyclable rapide, sûre et confortable ;
- **Paysagère**, en favorisant l'intégration harmonieuse dans les milieux traversés et en valorisant les paysages et zones écologiques ;
- **Urbanistique**, en requalifiant des espaces publics urbains de manière qualitative, à la faveur d'un meilleur cadre de vie et d'une image urbaine renouvelée.

Le choix du tracé a été guidé par une **analyse multicritère** fine, fondée sur une approche de **segmentation paysagère**, garantissant une réponse adaptée à la diversité des contextes traversés.

A Verviers, le tracé permettra notamment de requalifier des rues et des quais dégradés lors des inondations de 2021, de créer des tronçons de liaisons manquantes, de traverser les différents quartiers et les connecter au centre-ville en quête de renouveau, en requalifiant l'entrée Est de la Ville par la rénovation complète de tous l'axe vers Eupen.

Ce projet contribue à la création d'un **corridor vert structurant** à haute valeur ajoutée tant pour la **mobilité quotidienne** que pour la **découverte touristique et patrimoniale** de la région.

Le premier permis, toujours en cours de procédure, concernant la « partie amont », s'étend entre le quartier de Gérardchamps à Verviers et l'entrée de Dolhain, sur près de 9 kilomètres.

La seconde partie, dites « aval », est actuellement en cours de réflexion et s'étendra cette fois depuis le même quartier de Gérardchamps mais cette fois jusqu'à la sortie de Pepinster, vers Liège.

Bois des Récollets

Le projet de réaménagement du Parc des Récollets, validé par le conseil communal en mai 2022, dont l'arrêté de subvention a été reçu le 5 février 2025, s'inscrit dans le portefeuille « Huy-Verviers : Restauration et valorisation des parcs en milieu urbain ». La ville de Verviers est le partenaire chef de file pour ce portefeuille, qui inclut un deuxième projet porté par la ville de Huy intitulé « Huy - Extension d'un parc et création d'un boulevard urbain sur la rive droite de la Meuse (Quai Dautrebande et Quai d'Arona) ».

Ce projet de réaménagement ambitieux est rendu possible grâce au soutien du Fonds européen de développement régional (FEDER), de la Région wallonne et de la Ville de Verviers.

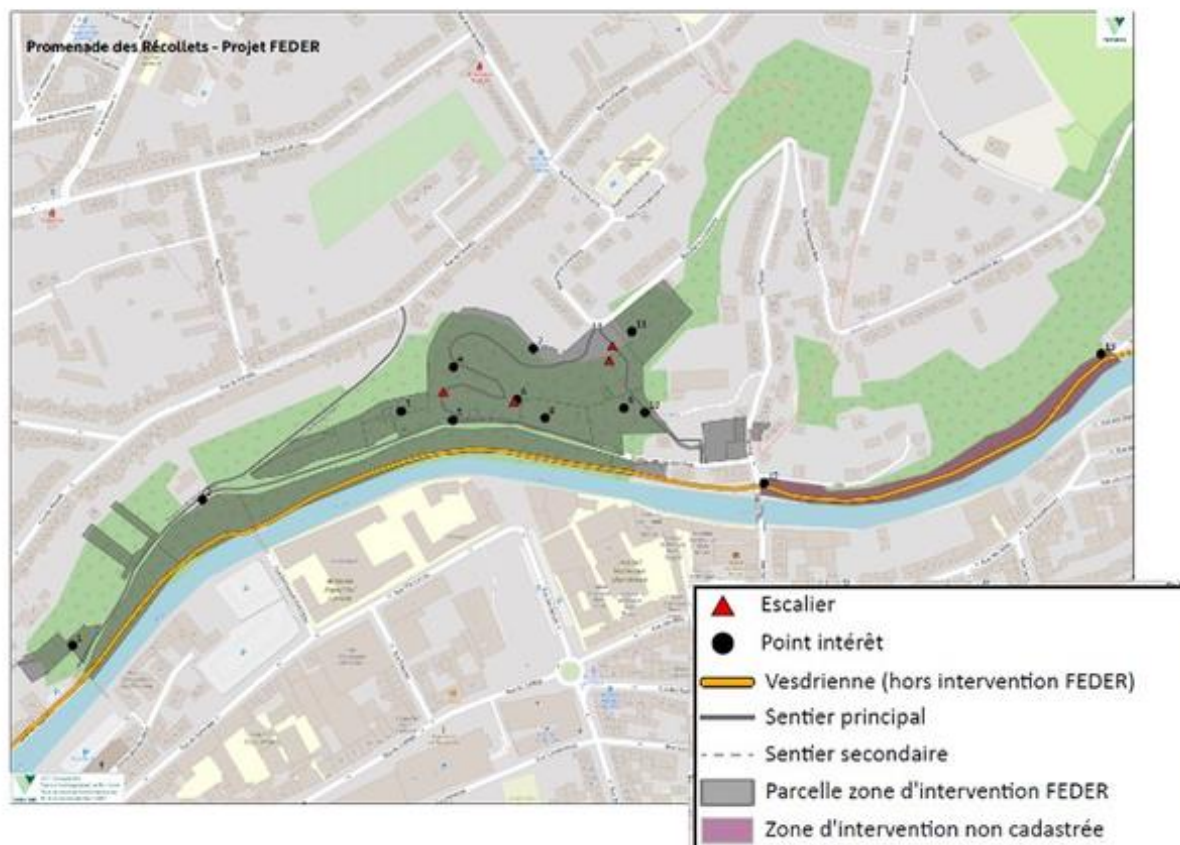
Le projet et ses déclinaisons

Ainsi, le projet vise à transformer le Parc des Récollets en un espace public de qualité. Bientôt, 4 hectares redeviendront des espaces de quiétude et de détente, tout en préservant la richesse de sa biodiversité. Le projet prévoit, pour ce versant boisé apprécié des habitants, des travaux destinés à sécuriser les lieux, notamment par l'installation de systèmes antichute. Des travaux de stabilisation structurelle des ouvrages actuellement présents sont également prévus.



L'installation d'une plaine de jeux, d'une tour d'observation, ainsi que d'espaces créatifs et artistiques font partie des aménagements repris dans la liste non exhaustive des travaux visant à rendre ce parc vieux de 400 ans plus agréable et convivial.

Périmètre du projet :



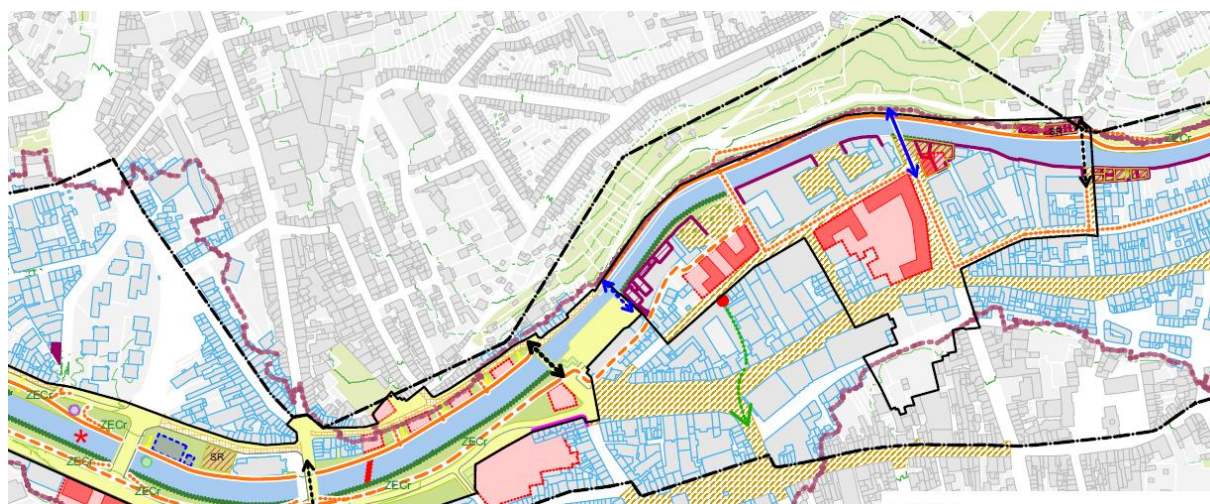
Les partenariats

- Département de la Nature et des Forêts - DNF (recommandations environnementales)
- Institut royal météorologique de Belgique (station météorologique)
- Asbl La Page (élaboration des panneaux didactiques)
- Maison des Jeunes d'Hodimont (sculpture nature)
- ASBL Natagora (participation à la création du sentier nature)
- ASBL Forêts Urbaines Vervétoises (partenariat en cours de construction - participation aux aménagements)

Coût du projet : 5.798.231,30 €

- FEDER : 40%
- Région wallonne : 50%
- Ville de Verviers : 10%

Démolitions et aménagements PDDQ



LEGENDE

- Cours d'eau existant
- Bâti existant
- Espaces verts existants
- Topographie
- Zone inondée en juillet 2021
- Périmètre du programme

Zones à enjeux

- Périmètre des zones à enjeux
- Projet structurant

Reconstruire des infrastructures détruites dans une optique de résilience

- Passerelle existante à rénover ou à adapter
- Nouvelle passerelle
- Pont existant à rénover ou à adapter
- Potentiel de création d'une berge écologique
- Valoriser des points de vues sur le paysage

Créer / Reconstruire des espaces ouverts impactés dans une optique de résilience

- Aménagement d'un espace public minéral en lien avec le cours d'eau
- Aménagement de voiries résilientes
- Aménagement d'un espace public paysagé / végétalisé en lien avec le cours d'eau
- Aménagement de terrains de sport / loisirs extérieurs
- Véloroute
- Tracé véloroute complémentaire
- Tracé pour modes actifs

Terrains mutables

- ZACC
- Périmètre de SOL intégrant une ZACC

Créer / Rénover / Restructurer le bâti impacté dans une optique de résilience

- Équipement public couvert à rénover
- Équipement public couvert à créer
- Logements à créer
- Réaliser un suivi du relogement (SR) des personnes sinistrées et déplacées
- Urbanisation nouvelle tenant compte du risque d'inondations
- Restructurer un tissu existant tenant compte du risque d'inondations
- Restructurer une zone d'activités économiques vieillissantes dans une perspective de résilience et d'intégration au paysage de la vallée (enjeux de déminéralisation, verticalisation, paysage, etc.)

Limitation des facteurs aggravants (autres que la reconstruction des infrastructures détruites)

- Démolition de barrage
- Tracé de l'eau à valoriser
- Améliorer la sécurité des lieux compte tenu des risques d'inondation en envisageant, en fonction des opportunités, l'acquisition du foncier et/ou du bâti
- Zone à ne pas minéraliser
- Zone à déminéraliser et à aménager en intégrant la gestion des eaux de pluies et de ruissellement

Implémenter des mesures de prévention

- Bâti à adapter de manière progressive face aux risques d'inondation
- Bâti (ou partie de bâti) problématique à traiter dans une configuration intégrant la résilience par rapport au risque
- Zone d'expansion des crues
- Zone enclavée à ne pas développer au niveau de son occupation bâtie du sol
- Services de secours (SIAMU, Police, Croix-Rouge, etc.) à déplacer hors des zones d'aleas
- Installation potentiellement polluante (pompe à essence, etc.) à déplacer
- Echappatoire à aménager pour les personnes
- Intégrer des points de repères de crues dans les aménagements publics en bords de cours d'eau
- Intégrer des monuments et dispositifs culturels dans les aménagements publics en bords de cours d'eau

Bois des Récollets

Dans le cadre de la démolition située Promenade des Récollets, un aménagement du talus est envisagé selon un principe de terrassement en gradins, afin de répondre à l'importante différence de niveau entre la promenade et la rive de la Vesdre. L'objectif est de conserver, dans la mesure du possible, la répartition actuelle des murs délimitant les différents plateaux.

Site Kneip

Une fois le site acquis, l'objectif est de réaliser des travaux d'assainissement, de démolition et d'aménagement.



Square Saucy

Concernant le square Saucy, les démolitions seront menées jusqu'au rez-de-chaussée inclus. Il est envisagé d'arraser les murs des caves afin de permettre leur remblaiement, ce qui permettra de niveler le terrain en vue des futurs aménagements du square Saucy, actuellement à l'étude.

Conservatoire

La demande concerne la rénovation, la création d'une passerelle, la construction d'une extension et de volumes annexes pour le Conservatoire de Verviers, ainsi que la démolition de volumes annexes.

En résumé, l'objectif du projet est le suivant :

A. Rénovation énergétique :

- Isolation des toitures et des façades ;
- Pose de panneaux photovoltaïques ;
- Installation de techniques spéciales peu énergivores ;
- Remplacement des menuiseries extérieures.

B. Mise en conformité :

- Adaptation de l'infrastructure pour l'accessibilité PMR (ascenseur) ;
- Mise en conformité des installations électriques ;
- Mise en conformité des garde-corps ;
- Modification des baies de porte pour les PMR ;
- Mise en conformité incendie ;
- Réalisation des plans d'évacuation sur la base des nouveaux aménagements ;
- Désamiantage des bâtiments.

C. Amélioration fonctionnelle :

L'intention du maître d'ouvrage est de lier les deux blocs de bâtiments après la rénovation complète de l'ensemble des bâtiments. Pour ce faire, le projet prévoit :

- La rénovation des bâtiments afin d'exploiter pleinement l'ensemble de ceux-ci. Cela permettra un meilleur fonctionnement de l'enseignement ;
- La réalisation d'une passerelle de liaison entre les différents bâtiments ;
- La construction d'un nouveau volume ;
- Le réaménagement des abords afin de créer deux cours fonctionnelles.



Source : L'atelier MADE srl



Source : L'atelier MADE srl

Académie

PARTI ARCHITECTURAL : rénover les façades, rendre les cours aux académiciens, créer une circulation adaptée et exploiter plus efficacement le potentiel intérieur du bâtiment.

1. AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE

Les enjeux climatiques, écologiques et économiques actuels nécessitent l'amélioration des performances énergétiques de l'Académie. Pour ce faire, nous proposons d'isoler par l'intérieur la façade principale afin de ne pas impacter l'esthétique du bâtiment. Cette intervention exige une gestion spécifique à laquelle notre équipe a déjà été confrontée sur des projets similaires. La rénovation des façades sera également réalisée. Les autres façades sont isolées par l'extérieur et bardées d'ardoises artificielles.

2. LA NATURE AU COEUR DU PROJET

Des ambiances variées sont travaillées en fonction des cours et accompagnées de mobiliers extérieurs. Cela permettra d'accueillir diverses activités en plein air. Cette vision paysagère des espaces extérieurs permettra aux élèves de profiter pleinement des pauses. Ce lieu autrefois inexploité deviendra une source d'inspiration mais aussi un espace d'exposition lors des événements organisés par l'Académie.

3. CIRCULATION ADAPTÉE

La création d'une circulation verticale adaptée au centre du bâtiment. Un escalier et un ascenseur desservent les différents plateaux et des passerelles légères qui donnent accès à chaque atelier. La circulation est placée stratégiquement afin que les ateliers soient totalement consacrés à la pratique des arts. Les passerelles extérieures agrémentent les façades historiques grâce à un langage architectural léger et subtil.

L'aménagement extérieur est étudié afin d'optimiser les déplacements. Dans ce but, la section « sculpture » est déplacée dans un nouvel atelier à l'extrémité de l'aile Ouest. Une annexe fonctionnelle et traversante, accompagnée d'une zone extérieure couverte, est prévue.

4. CRÉATION DE NOUVEAUX ESPACES

De nouvelles installations sanitaires sont prévues à chaque étage. Les ateliers sont équipés d'éviers garantissant la sécurité des académiciens (produits dangereux) et adaptés aux activités artistiques. A l'image des beaux-arts, en effervescence perpétuelle, l'académie utilise la totalité des espaces dont elle dispose. Afin d'augmenter ceux-ci, nous proposons de créer un plancher intermédiaire dans l'aile centrale. Ce nouveau lieu créatif sera accessible depuis le volume de circulation verticale. Il peut être imaginé en mezzanine. Les fonction et locaux actuellement manquants seront implantés dans ces nouveaux espaces.

DÉSORDRES APPARENTS ET REMISE EN CONFORMITÉ

Outre les défauts programmatiques et la vétusté générale des lieux, l'Académie des Beaux-Arts présente de réels problèmes structurels ainsi que des défauts d'étanchéité au niveau des toitures. Le bâtiment n'est conforme dans aucun des aspects techniques : ventilation, électricité, sécurité incendie, salubrité sanitaire. Certains éléments contenant de l'amiante sont encore présents. Tous ces points seront régularisés lors des travaux.

Rénovations des écoles

Dans le but de garantir la conformité technique et la sécurité des bâtiments scolaires, des travaux de rénovation et de modernisation sont prévus dans différentes écoles du centre-ville.

École du Centre

- Construction d'une extension à l'Ecole communale du Centre à Verviers offrant un réfectoire agrémenté d'un coin lecture, un local polyvalent, une salle pour les professeurs, un bureau administratif ainsi qu'une nouvelle classe parant au surnombre d'élèves.
- Dans le bâtiment existant, rénovation des sanitaires vétustes avec la création d'un WC PMR aux niveaux des maternelles et primaires, remplacement des étanchéités et isolation des toitures, remplacement des briques de verre, remplacement des portes de sorties de secours, placement de protections solaires extérieures sur les châssis orientés plein sud (la plupart en dispose déjà).
- Après intégration de l'extension, enlèvement du conteneur préfabriqué provisoire implanté dans la cour de récréation inférieure.

École du Nord

- Mise en conformité complète de l'électricité, passage à l'éclairage LED ;
- Mise en conformité du système de prévention incendie et compartimentage RF ;
- Installation d'une détection intrusion ;
- Réfection de la couverture de la toiture ;
- Raftaichissement des peintures et réparation faux-plafonds ;
- Réfection de la petite salle de gym

Ecole de Hodimont

L'école de Hodimont relevant du Plan d'investissement exceptionnel, à ce stade, aucun projet définitif n'a encore été arrêté du côté de la Ville de Verviers.

Parvis de la Gare

1. CONTEXTE ET HISTORIQUE

La gare de Verviers a fait l'objet de transformations aux cours des dernières années. Si les travaux ont concerné principalement l'infrastructure ferroviaire, il s'agit désormais de traiter le site de gare et ses environs.

De nombreuses discussions ont eu lieu entre la Ville, la SNCB et Infrabel mais aussi avec les TEC et le SPW pour étudier divers scénarii de réaménagement. Un constat partagé est la nécessité de déplacer la zone de stationnement des bus aujourd'hui située sur le parvis afin de libérer ce dernier pour les modes doux de déplacement. La situation actuelle est en effet très accidentogène et n'offre pas les conditions optimales d'accueil pour les piétons qu'un parvis est censé fournir.

Partant de ce préalable validé par les Parties du déplacement de la zone de stationnement des bus, il est désormais question de réaménager la place en faveur des modes doux (piétons et cycliste), de la rendre accessible aux PMR et d'en faire un lien d'accès fluide vers le centre-ville de Verviers.

2. PARTIES CONCERNÉES

- La Ville de Verviers
- INFRABEL
- La SNCB

Ces Parties ont signé une convention de marché conjoint qui déclare qu'elles acceptent de collaborer à la réalisation de l'étude de faisabilité portant sur le renouvellement et le réaménagement du parvis de la gare. L'OTW n'intègre pas le marché conjoint.

Par contre, l'OTW a confirmé qu'elle prendra en charge un quart du coût de cette étude de faisabilité et qu'elle fera réaliser une étude de mobilité dont les résultats devront être pris en compte par l'auteur de l'étude de faisabilité.

Pour ce faire, l'OTW a proposé de faire une convention de coopération horizontale non-institutionnalisée.

Cette convention explique l'objet et le contexte de la coopération et ce que chaque partenaire apporte dans cette coopération :

- Ville/SNCB/Infrabel : l'étude de faisabilité
- OTW : l'étude de mobilité et prise en charge d'un quart de la faisabilité
- SPW : son expertise en tant que gestionnaire d'une partie des voiries concernées
- Tous : l'engagement de collaborer pour faire aboutir ce projet.

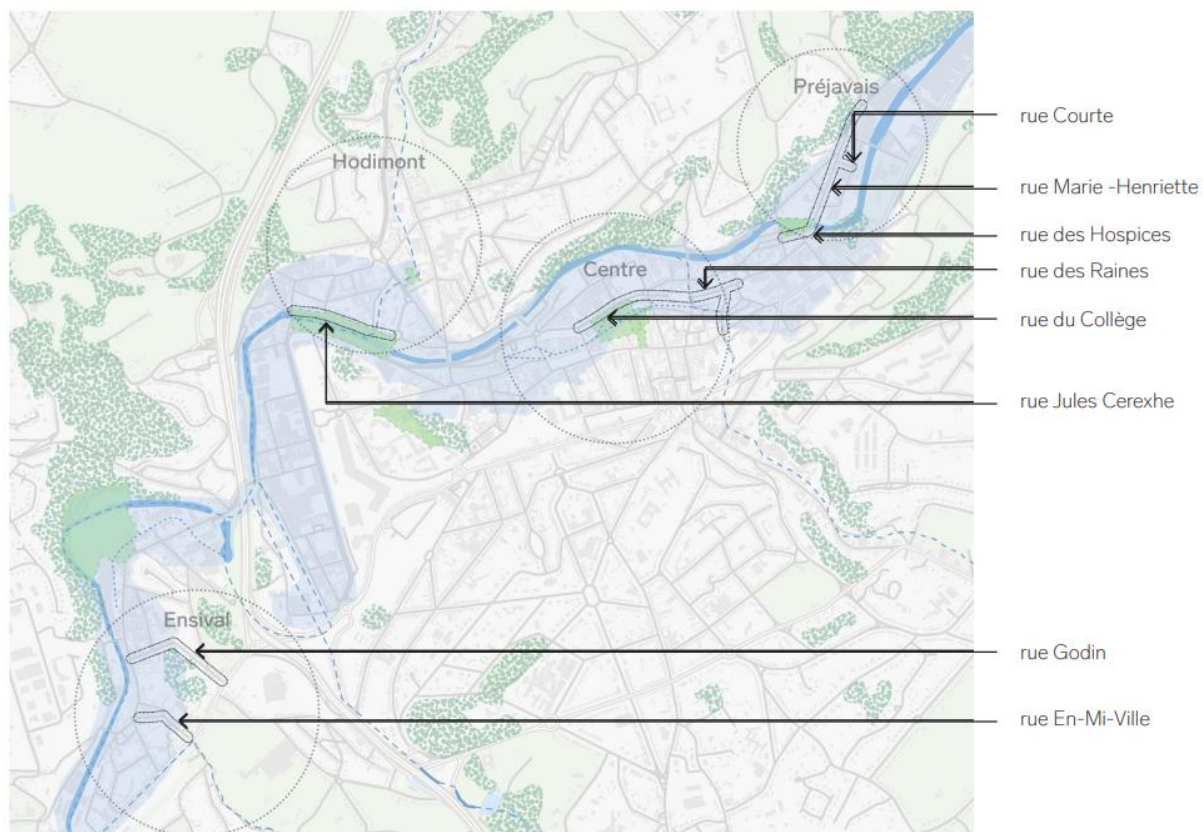
A ce jour, une étude de mobilité élargie est en cours et sera présentée prochainement aux différents acteurs du dossier.

Voiries innovantes

Les inondations de juillet 2021, la situation post-Covid et la crise climatique confirment le besoin urgent de penser le réaménagement des espaces publics de façon transversale et systémique. Les enjeux sont multiples, tant sur le plan des usages humains que sur celui de la performance environnementale.

Le projet des Voiries Innovantes s'appuie sur un diagnostic solide, transversal et systématique du contexte de ces voiries.

CARTE DES PÉRIMÈTRES D'INTERVENTION



Source : *Buur Part of Sweco*

Les rues répertoriées sur la carte ci-dessus font partie de la zone sinistrée par les inondations de la mi-juillet 2021.

Les voiries sont conçues de manière innovante avec une zone de circulation pour tout type de véhicules comprenant des zones de parcage et des trottoirs favorisant la mobilité douce.

Elles sont conçues de manière à assurer une bonne fluidité du trafic en limitant la vitesse.

Afin de lutter efficacement contre le phénomène d'îlot de chaleur urbain, un accent important est mis sur la végétalisation de l'espace public.

Pourquoi instaurer une zone 30 km/h au centre-ville de Verviers ?

Décréter un centre-ville en **zone 30 km/h** répond à plusieurs enjeux majeurs d'urbanisme, de sécurité et de qualité de vie. Cette mesure, adoptée par de nombreuses villes en Europe, vise à **rééquilibrer l'espace public** au profit de tous les usagers – piétons, cyclistes, automobilistes – tout en renforçant l'attractivité du cœur urbain.

La Ville de Verviers mène au travers plusieurs projets d'espaces publics (« Ville conviviale », « voiries innovantes », ...), une reconversion en profondeur de son centre-ville, ravagé par les inondations de 2021.

Ces aménagements s'inscrivent pleinement dans une vision qualitative du centre-ville, en vue d'améliorer son habitabilité et soutenir son renouveau par la poursuite des objectifs suivants :

1. Une sécurité accrue pour tous

À 30 km/h, la distance de freinage est nettement réduite et les chances de survie en cas de collision sont beaucoup plus élevées. Cette réduction de vitesse diminue fortement la gravité des accidents, notamment pour les usagers vulnérables comme les enfants, les personnes âgées ou les cyclistes.

2. Un cadre de vie plus apaisé

La limitation à 30 km/h contribue à un **environnement sonore moins bruyant**, plus agréable pour les habitants et les commerçants. Elle permet également une **cohabitation plus harmonieuse** entre les différents modes de transport.

3. Une mobilité douce facilitée

En ralentissant le trafic motorisé, la zone 30 favorise le **développement des modes actifs** (marche, vélo, trottinette), essentiels pour une ville durable et accessible. Elle incite aussi à repenser l'aménagement des voiries au bénéfice des mobilités douces.

4. Un centre-ville plus attractif

Un centre apaisé attire davantage de visiteurs, de clients et de familles. Cela profite aux **commerces de proximité**, à la vie culturelle et à l'économie locale. En réduisant l'agressivité du trafic, on redonne toute sa place à la **fonction conviviale et sociale** du centre-ville.

5. Une transition écologique cohérente

La zone 30 s'inscrit dans une logique de **réduction des émissions de CO₂**, de particules fines et de consommation énergétique. Elle participe ainsi à l'objectif global de lutte contre le changement climatique et à l'amélioration de la santé publique.

Concrètement la mise en zone 30 du centre-ville consistera en la cumulation de nouveaux espaces aménagés, d'effets de porte et de système de contrôle garantissant une vitesse réduite.

Transformer notre centre-ville en zone 30, ce n'est pas seulement limiter la vitesse, c'est **choisir un modèle de ville plus sûr, plus calme, plus sain et plus humain**. C'est une décision stratégique pour construire une ville résiliente, adaptée aux défis de demain.

PVI (ancien Inno)

Dans le cadre du Plan de gestion quinquennale de la Ville nécessaire à l'adhésion au plan oxygène, le Conseil communal a marqué son accord sur sa volonté de voir se développer dans le bâtiment PVI un projet structurant pour le Centre-Ville.

Ainsi, le site PVI a été mis en vente conditionnelle afin de s'assurer que s'y réalise à brève échéance un projet immobilier structurant et de qualité, tant en termes urbanistiques et architecturaux qu'en termes de performance énergétique. Le projet offrira en outre, du logement de qualité et contribuera à la revitalisation économique du centre-ville de Verviers.



Source : Architecture Baumans-Deffet

Site Belgacom

Le projet porte sur la ré-affectation et le ré-urbanisation, de deux entités majeures du quartier « Centre-Ville », à savoir :

- Un bâtiment classé et hautement qualitatif situé au 62 de la rue du Collège,
- Un site ré-urbanisable situé rue Thil-Lorrain 6 sur l'ancien RTT dit Belgacom, acquis puis totalement déconstruit.

Le projet aura pour vocation de développer le potentiel foncier de ces sites situés en cœur de ville en créant un îlot urbain complet qui intégrera notamment des logements, de manière dense mais qualitative, et dialoguera avec son environnement en s'inspirant des principes des « éco-quartiers ». Cela signifie qu'il intégrera l'ensemble des enjeux de l'aménagement durable et offrira à ses habitants la possibilité d'un mode de vie répondant aux grands enjeux du climat, de la biodiversité et du vivre ensemble, en s'appuyant sur les ressources locales.

De manière plus générale, le site assurera

- une transition Nord-Sud entre la future Vesdrienne, « Ravel » en bord de Vesdre, et la grand poste, bâtiment patrimoniale emblématique de Verviers ;
- une transition Est-Ouest entre les quartiers de l'hyper-centre d'un côté et de la vieille Ville de l'autre.



Source : Ville de Verviers



Source : *Créative Architecture*

Vente de l'ancien C&A

Dans le cadre de sa stratégie globale de redynamisation du centre-ville, la Ville de Verviers a officiellement lancé au mois de mars 2025 la mise en vente de l'ancien bâtiment C&A, situé en plein cœur de la ville. Ce bâtiment, construit en 1974 et inoccupé depuis près de cinq ans, est aujourd'hui fortement dégradé en raison de divers facteurs, notamment les inondations de 2021, les intempéries successives, ainsi que des actes répétés de vandalisme. Il présente par ailleurs des défis techniques importants, liés notamment à son architecture massive et peu ouverte à la lumière naturelle.

Mis en vente au prix de 2.100.000€, ce bien emblématique du paysage verviétois représente une opportunité majeure pour la relance économique et sociale du centre-ville. Consciente de la nécessité de lui offrir une seconde vie, la Ville de Verviers a lancé un appel à projets visant à favoriser une reconversion de type mixte. L'objectif est de permettre le développement sur le site d'activités économiques (commerces, services, laboratoires, etc.) en synergie avec des espaces résidentiels, dans une optique de mixité fonctionnelle et d'animation durable du tissu urbain.

Les porteurs de projets intéressés disposent d'un délai de six mois pour introduire leur proposition. La Ville se donne ensuite un délai supplémentaire de six mois pour analyser les candidatures, mener les négociations nécessaires et conclure un compromis de vente avec l'opérateur retenu. Ce processus s'inscrit dans une dynamique plus large de rationalisation et de valorisation du patrimoine communal. D'autres bâtiments publics, aujourd'hui sous-occupés ou désaffectés (comme l'ancien H&M, le musée ou l'école Belle-Vue), font également l'objet de projets similaires dans le but de revitaliser le centre-ville à l'horizon 2030.

La reconversion de l'ancien bâtiment C&A s'inscrit donc dans une politique cohérente et ambitieuse de revalorisation urbaine. Elle vise à répondre aux besoins croissants en logements de qualité, à renforcer l'attractivité commerciale et à stimuler la réappropriation du centre-ville par les citoyens et les acteurs économiques.

4 Actions de développement urbain, ordre de priorité et indicateurs

Ci-dessous un schéma regroupant les actions prévues dans le cadre de la programmation de la PDU, chacune incluse dans une des ambitions transversales.

Faire de Verviers une ville résiliente	• Aménagement d'un nouvel espace de quartier en bords de Vesdre (square Saucy)
Faire de Verviers une ville solidaire, inclusive et émancipatrice	• Construction d'une Maison des Jeunes dans le quartier des Linaigrettes • Renforcement de l'encadrement pédagogique dans l'enseignement communal
Faire de Verviers une ville culturelle, attractive et connectée	• Rénovation d'un immeuble pour le Cercle des Beaux-Arts de l'Académie • Rénovation du bâtiment de l'Harmonie • Mise en oeuvre de la stratégie "Smart City"
Faire de Verviers un moteur économique	• Dynamisation du commerce au centre-ville de Verviers • Rénovation d'immeubles pour le Hub créatif et une Maison zéro déchet

RENFORCEMENT DE L'ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT COMMUNAL

Afin d'assurer un accompagnement cohérent et structuré de l'enseignement communal, le service de l'Instruction publique de la Ville de Verviers joue un rôle central dans la coordination entre les différentes parties prenantes : directions d'écoles, services administratifs, équipes techniques et intervenants pédagogiques. Les membres de ce service assurent le relais entre les établissements scolaires et l'administration, veillant à la bonne application des circulaires et à l'appui administratif du personnel enseignant.

Par ailleurs, chaque école communale pourra bénéficier de l'affectation d'un éducateur. Ce dernier apporte un soutien éducatif et pédagogique au sein de l'équipe éducative. Véritable interface entre les élèves, les enseignants, les parents et les directions, l'éducateur contribue activement à la qualité du climat scolaire. Il intervient notamment dans la prévention et la gestion des conflits, en favorisant un dialogue constructif au sein de la communauté scolaire.

JUSTIFICATION

Situé dans un quartier prioritaire : OUI : Tout le territoire communal

Ambition(s) concernée(s) :

- Faire de Verviers une ville solidaire, inclusive et émancipatrice.

Objectif(s) GW concerné(s) :

- Faire des communes à caractère urbain un vecteur de mieux vivre ensemble et de solidarité.

Justification sur base de constats de l'analyse contextuelle :

Au niveau économique, la partie 1 de l'analyse contextuelle (Une ville plurielle) a fait apparaître plusieurs indicateurs soulignant à la fois le faible taux de formation des jeunes verviétois, avec une demande de qualification élevée dans le principal secteur d'emploi, à savoir les services. Or, cette partie de l'analyse contextuelle a également souligné le haut ratio d'emploi intérieur du territoire, ce qui signifie que le territoire de la Ville offre proportionnellement davantage d'emploi à sa population que la moyenne wallonne. Ceci étant, le delta entre le niveau de formation et les attentes des employeurs fait que ces emplois sont occupés par des habitants des communes voisines. Il importe donc de stimuler, dès le début du parcours scolaire, les jeunes à se former de la manière la plus efficace possible.

Au niveau social et sociétal, la partie 1 de l'analyse contextuelle (Une ville plurielle) a fait apparaître que les écoles communales de la Ville de Verviers regroupaient une proportion notable d'élèves issus de l'immigration et présentaient un indice socio-économique défavorable. De plus, de trop nombreux jeunes Verviétois vivent dans des familles où il n'y a aucun revenu du travail. Là encore, les écoles s'imposent comme

le creuset de la citoyenneté et du vivre ensemble, et l'encadrement doit également prendre en compte cette diversité pour en faire un vecteur d'inclusion.

Tous ces indicateurs illustrent la nécessité de travailler à l'inclusion sociale dès le plus jeune âge. En ce sens, les écoles s'imposent comme le réceptacle idéal pour former les générations futures à cette citoyenneté. En effet, de par leur public plus varié et plus précarisé que la moyenne, il importe que ces institutions ne se contentent pas de dispenser des savoirs – certes indispensables au développement personnel et pour un futur accès à l'emploi – mais participent également à la création d'un véritable vivre ensemble, socle de la vie en société. Pour cela, les éducateurs auront pour mission d'encadrer les temps libres et de prendre une part active dans la gestion de conflits, permettant de créer du lien social entre les enfants, les adultes et les parents. Leur mission sera coordonnée, sur tout le territoire communal, par un coordinateur unique pour les 14 implantations et une équipe de soutien pédagogique et administrative.

SOURCE DE FINANCEMENT

Le financement utilise-t-il des fonds Subv. Grd Villes ? OUI

FINANCEMENT GRANDES VILLES

Source(s) de financement et estimation des coûts :

Sources de financement	Montant
Subside Grandes Villes	2.371.788,39 €
Ville de Verviers	1.016.480,74 €
Montant total :	3.388.269,13 €
% Montant total en Subside Grandes Villes	70%

Types de dépenses pour le Subside Grandes Villes :

Types de dépenses	Montant	%
Dépenses d'investissement	0 €	0 %
Frais de fonctionnement	0 €	0 %
Frais de personnel	2.371.788,39 €	100 %
Montant total Subside Grandes Villes :	2.371.788,39 €	

Espace de mise en œuvre :

L'action du service de l'instruction publique et des éducateurs concerne les implantations de notre enseignement fondamental ordinaire et spécialisé (2204 élèves).

Moyens humains :

- 3 employés (2,8 ETP) du service de l'instruction publique (1.470.101,98€)
- 11 éducateurs à temps partiel (1.918.167,16€)

Priorisation : 1**Indicateur(s) de mise en œuvre :**

- Taux de redoublement en diminution.
- Amélioration des résultats obtenus pour l'obtention des Certificats de base (CEB).
- Satisfaction des parents vis-à-vis de leur école (moins de changement d'école).
- Satisfaction du travail du personnel (moins de congés pour « Burn out » et stabilité des équipes).
- Gestion des conflits permettant de diminuer les « exclusions » d'élèves et d'améliorer le sentiment de bien-être.
- Rapports d'évaluation des enseignants positifs.
- Nombre de projets pédagogiques en relation avec l'extérieur (musée, projet culturel, ...).
- Diminution du taux d'absentéisme et meilleur suivi apporté à l'absentéisme persistant (éducateurs).
- Coordination des activités du temps de midi plus efficiente et effective.

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE « SMART CITY »

Dans le cadre de sa transition vers une ville plus connectée, inclusive et durable, la Ville de Verviers s'engage activement dans une stratégie Smart City structurée autour de l'innovation numérique et de la modernisation des services publics. Cette démarche vise à améliorer la qualité de vie des citoyens, à renforcer la transparence de l'administration et à favoriser une meilleure interaction entre la ville et ses habitants. Plusieurs actions concrètes seront mises en œuvre :

1. Dématérialisation de l'administration via le e-guichet

La Ville de Verviers bénéficie d'un e-guichet accessible en ligne, permettant aux citoyens d'effectuer de nombreuses démarches administratives à distance. Ce service vise à simplifier les interactions avec l'administration, à réduire les délais de traitement et à offrir une plus grande flexibilité aux usagers. Cette dématérialisation contribue également à une réduction de l'empreinte écologique en limitant l'usage du papier et les déplacements inutiles. Au travers de la nouvelle PDU, ce service continuera d'être perfectionné afin d'augmenter autant que possible le nombre de démarches à effectuer en ligne.

2. Partage des données via l'Open Data Wallonie-Bruxelles (ODWB)

Dans un souci de transparence et de participation citoyenne, la Ville de Verviers publiera certaines de ses données publiques sur la plateforme Open Data Wallonie-Bruxelles. Cette initiative permettra de mettre à disposition des citoyens, entreprises et chercheurs des données utiles à la compréhension et à l'amélioration du territoire. Elle encourage aussi le développement de projets innovants et collaboratifs basés sur les données ouvertes.

3. Information du public via le site internet de la Ville

La communication avec les citoyens est un pilier de la stratégie Smart City. Le site internet officiel de la Ville de Verviers joue un rôle central dans la diffusion d'informations fiables et actualisées. Il constitue une plateforme essentielle pour informer les citoyens sur les services municipaux, les actualités locales et les projets en cours.

4. Intégration d'une Progressive Web App (PWA)

Afin d'améliorer l'accessibilité mobile et l'expérience utilisateur, le site internet de la Ville intégrera désormais une Progressive Web App (PWA). Cette technologie permettra aux utilisateurs d'ajouter le site à leur écran d'accueil comme une application classique, de bénéficier d'une navigation rapide, même en mode hors ligne, et d'accéder plus facilement aux services en ligne de la Ville.

JUSTIFICATION

Situé dans un quartier prioritaire : OUI

Si oui, lequel : Toute la Ville

Ambition(s) concernée(s) :

- Faire de Verviers une ville culturelle, attractive et connectée

Objectif(s) GW concerné(s) :

- Créer des communes à caractère urbain intelligentes
- Rendre les communes à caractère urbain plus accueillantes

Justification sur base de constats de l'analyse contextuelle :

Dans un contexte de mutation urbaine, économique et sociale, la Ville de Verviers s'engage résolument dans une transition vers un territoire plus connecté, inclusif et durable. Cette orientation stratégique, repose sur l'intégration progressive des technologies numériques au service des citoyens, de la gouvernance locale et du développement territorial.

La mise en œuvre d'une stratégie Smart City traduit une volonté claire de moderniser les services publics tout en améliorant la qualité de vie des habitants. Cette ambition prend tout son sens dans un territoire marqué par des défis structurels : un tissu urbain vieillissant, une économie locale en reconversion, une forte jeunesse et une population culturellement diversifiée. Dans ce cadre, les technologies numériques sont perçues comme un levier d'inclusion, de transparence et d'innovation.

La dématérialisation de l'administration à travers le e-guichet permet de faciliter l'accès aux services publics, en particulier pour les personnes ayant des contraintes de mobilité ou des horaires irréguliers. Elle répond aux besoins exprimés dans l'analyse contextuelle de simplification des démarches administratives et d'amélioration de l'accessibilité des services. Ce service réduit également l'impact environnemental en limitant les déplacements et la consommation de papier.

Parallèlement, la participation de Verviers à la plateforme Open Data Wallonie-Bruxelles contribue à renforcer la transparence de l'action publique et à stimuler l'innovation citoyenne. En ouvrant ses données, la Ville encourage l'émergence de projets collaboratifs fondés sur la connaissance du territoire, favorisant ainsi la démocratie participative et l'émergence d'une culture numérique partagée.

La communication renforcée via le site internet officiel, enrichi d'une Progressive Web App (PWA), s'inscrit également dans cette démarche d'accessibilité et de proximité. Elle permet à chaque citoyen de disposer d'un canal d'information fiable, rapide et adapté aux usages mobiles actuels, contribuant à renforcer le lien de confiance entre l'administration et les usagers.

Ces différentes actions s'inscrivent dans une logique intégrée de transformation numérique, énergétique et sociale du territoire. Elles visent à faire de Verviers une ville intelligente "à taille humaine", qui anticipe les besoins de ses citoyens, optimise la gestion de ses ressources et favorise l'inclusion numérique. Elles constituent également des outils indispensables pour renforcer l'attractivité de la ville, améliorer la gouvernance locale et accompagner les mutations en cours dans les domaines de la mobilité, de l'environnement, de l'éducation et de la participation citoyenne.

SOURCE DE FINANCEMENT

Le financement utilise-t-il des fonds Subv. Grd Villes ? OUI

FINANCEMENT GRANDES VILLES

Source(s) de financement et estimation des coûts :

Sources de financement	Montant
Subside Grandes Villes	587.915,12 €
Ville de Verviers	212.786,21 €
Montant total :	800.701,34 €
% Montant total en Subside Grandes Villes	73,43 %

Types de dépenses pour le Subside Grandes Villes :

Types de dépenses	Montant	%
Dépenses d'investissement	0 €	0 %
Frais de fonctionnement	0 €	0 %
Frais de personnel	587.915,12 €	100 %
Montant total Subside Grandes Villes :	587.915,12 €	

Espace de mise en œuvre :

Toute la ville, et plus particulièrement les citoyens dans une optique « bottom-up » du management public.

Moyens humains :

1 ETP coordinateur de la stratégie

1ETP mise en œuvre de la stratégie SMART

Priorisation : 1

Indicateur(s) de mise en œuvre :

- Nombre de visites sur le site internet

- Nombre de données disponibles sur l'ODWB
- Nombre de démarches effectuées sur l'e-guichet

DYNAMISATION DU COMMERCE AU CENTRE-VILLE DE VERVIERS

Animation du centre-ville en concertation avec les commerçants, organisation d'événements afin de dynamiser les cellules vides du centre-ville, dynamiser le marché hebdomadaire, développer les activités de mise en valeur des cellules vides, développer des incitants à la consommation (mise en avant des chèques commerces BONCADO), intégrer le commerce dans le monde digital (formation et sensibilisation numérique à destination des commerçants), valorisation des réussites commerciales, mise en place d'un projet de requalification des surfaces commerciales vides.

JUSTIFICATION

Situé dans un quartier prioritaire : OUI

Si oui, lequel : Centre-ville

Ambition(s) concernée(s) :

- Faire de Verviers un moteur économique

Objectif(s) GW concerné(s) :

- Faire des communes à caractère urbain un moteur de redéploiement économique.

Justification sur base de constats de l'analyse contextuelle :

La dynamisation du commerce au centre-ville de Verviers répond à une situation particulièrement critique : avec un taux de vacance commerciale atteignant 45 % en 2022, le cœur de ville fait face à un déclin sans précédent en Wallonie. Ce recul est accentué par les effets combinés de la pandémie, des inondations de 2021 et de la concurrence périphérique (zone Crescend'eau – Gérardchamps). Pourtant, Verviers reste l'un des principaux pôles commerciaux de Wallonie, au service d'un bassin de vie de 145 000 habitants.

Redonner de l'élan au commerce local est donc essentiel pour rééquilibrer l'offre sur le territoire, restaurer l'attractivité du centre-ville et soutenir l'économie locale.

Cette action complète les projets de requalification des espaces publics et de rénovation des équipements structurants, pour créer une dynamique urbaine cohérente, porteuse d'emplois et de convivialité.

SOURCE DE FINANCEMENT

Le financement utilise-t-il des fonds Subv. Grd Villes ? OUI

FINANCEMENT GRANDES VILLES

Source(s) de financement et estimation des coûts :

Sources de financement	Montant
Subside Grandes Villes	415.640,32 €
Ville de Verviers	103.910,08 €
Montant total :	519.550,40 €
% Montant total en Subside Grandes Villes	80 %

Types de dépenses pour le Subside Grandes Villes :

Types de dépenses	Montant	%
Dépenses d'investissement	0 €	0 %
Frais de fonctionnement	0 €	0 %
Frais de personnel	415.640,32 €	100 %
Montant total Subside Grandes Villes :	415.640,32 €	

Espace de mise en œuvre :

Le commerce verviétois

Moyens humains :

- 1 ETP spécialiste en redynamisation commerciale

Priorisation : 1

Indicateur(s) de mise en œuvre :

- Nombre d'événements (et de participants)
- Nombre de cellules vides
- Nombre et types d'incitants à la consommation
- Type de projet de requalification des surfaces commerciales vides mis en place

RÉNOVATION DU BÂTIMENT DE L'HARMONIE

Le bâtiment de l'Harmonie a été construit en 1834-35 dans un écrin de verdure et était destiné à abriter la Société Royale d'Harmonie. Il est classé comme monument depuis 1978, ainsi que le parc qui l'entoure et son kiosque. Le bâtiment perd au fil des décennies peu à peu sa vocation musicale. La Société occupe toujours une partie du bâtiment en poursuivant sa vocation socio-culturelle.

Le bâtiment abritant également un lieu d'accueil pour de l'Horeca au rez-de chaussée et une salle de bal majestueuse à l'étage nécessite des travaux de mise en conformité, d'accessibilité aux PMR, d'amélioration énergétique et d'une restauration de son enveloppe. Cet espace restauré pourrait devenir à nouveau un lieu de rencontres à caractère culturel, social et festif tout en mettant en valeur ce monument de grand intérêt patrimonial et historique de Verviers.

Situation géographique



Photos





JUSTIFICATION

Situé dans un quartier prioritaire : OUI

Si oui, lequel : Centre-ville

Ambition(s) concernée(s) :

- Faire de Verviers une ville culturelle, attractive et connectée

Objectif(s) GW concerné(s) :

- Rendre les communes à caractère urbain plus accueillantes
- Encourager la reconstruction de la ville sur la ville

Justification sur base de constats de l'analyse contextuelle :

La rénovation du bâtiment de l'Harmonie s'inscrit pleinement dans les priorités dégagées par l'analyse contextuelle du territoire verviétois. Monument classé depuis 1978, au cœur d'un parc également protégé, ce bâtiment emblématique combine à la fois valeur patrimoniale, mémoire collective et potentiel de réactivation socioculturelle.

Verviers possède un tissu bâti ancien, avec une proportion très élevée de logements et bâtiments érigés avant 1945 (57,2 %), dont de nombreux nécessitent des travaux de rénovation lourde pour garantir leur durabilité, leur accessibilité et leur attractivité. Le centre-ville, en particulier, concentre des biens patrimoniaux à forte valeur symbolique qui sont à la fois un héritage et un levier pour une revitalisation culturelle.

SOURCE DE FINANCEMENT

Le financement utilise-t-il des fonds Subv. Grd Villes ? OUI

FINANCEMENT GRANDES VILLES

Source(s) de financement et estimation des coûts :

Sources de financement	Montant
Subside Grandes Villes	990.526,74 €
Ville de Verviers	216.800,54 €
AWaP	330.592,80 €
Province de Liège	22.039,52 €
Montant total :	1.559.959,60 €
% Montant total en Subside Grandes Villes	63,50 %

Types de dépenses pour le Subside Grandes Villes :

Types de dépenses	Montant	%
Dépenses d'investissement	990.526,74 €	100 %
Frais de fonctionnement	0 €	0 %
Frais de personnel	0 €	0 %

Montant total Subside Grandes Villes :	990.526,74 €
---	---------------------

Espace de mise en œuvre :

Le centre-ville de Verviers

Priorisation : 1

Année de début des travaux : 2030

Année de fin des travaux : 2032

Indicateur(s) de mise en œuvre :

1. Valorisation patrimoniale

- Nombre de visites ou d'événements organisés dans le bâtiment restauré (par an).
- Augmentation du nombre de personnes fréquentant le parc et le bâtiment (+ % par rapport à l'année précédente).
- Classement du projet dans les circuits touristiques ou patrimoniaux locaux.

2. Réactivation socioculturelle

- Nombre d'activités culturelles, festives ou sociales organisées après rénovation.
- Taux d'occupation de la salle de bal rénovée (% d'utilisation mensuelle ou annuelle).

- Nombre de partenariats avec des associations culturelles locales (avant/après projet).

3. Accessibilité et inclusion

- Accessibilité complète du bâtiment pour les personnes à mobilité réduite (objectif : 100 %).
- Nombre de visiteurs PMR recensés après mise en conformité.

4. Amélioration énergétique

- Réduction mesurée de la consommation énergétique du bâtiment (kWh/m²/an).
- Réduction estimée des émissions de CO₂ du bâtiment (tonnes/an).

5. Satisfaction et perception

- Taux de satisfaction des usagers (résultats d'une enquête post-travaux).
- Perception du lieu dans la population locale (enquête qualitative ou via réseaux sociaux).

CONSTRUCTION D'UNE MAISON DES JEUNES DANS LE QUARTIER DES LINAIGRETTES

Implantation et site :

Le projet de création d'une maison des jeunes prend place sur une friche urbaine située au cœur de la cité des Linaigrettes (1960) à Stembert. Le terrain accueillait précédemment des garages destinés aux habitants du quartier, ceux-ci ont disparu dans un incendie en 2023 et le terrain est actuellement inoccupé.

Le terrain est situé au cœur de l'ilot formé par les ensembles d'habitations, accolé à la plaine de jeux de l'espace Antenne et à proximité de l'école des Linaigrettes et de l'espace multi-sports Les Barres.

Vision et opportunité :

Création d'un lieu dédié aux jeunes favorisant leur épanouissement personnel, leur engagement et leur intégration sociale à travers des activités culturelles, sportives, éducatives et de loisirs.

Ce lieu aurait notamment les objectifs suivants :

- Offrir un espace d'accueil, d'écoute et de dialogue pour les jeunes.
- Proposer des activités variées (ateliers artistiques, sorties, événements culturels, sport, accompagnement scolaire...).
- Encourager l'autonomie et la prise d'initiative par des projets portés par les jeunes.
- Servir de lieu de prévention et d'orientation sur des sujets comme la santé, l'emploi, les addictions ou les discriminations.
- Créer un lien social intergénérationnel et interculturel dans le quartier.

Il permettrait une meilleure insertion sociale et professionnelles des jeunes ; la réduction de l'isolement et des comportements à risque et l'accès à des espaces sécurisés pour se développer et se divertir.

A l'échelle du quartier, ce type de lieu entraîne généralement une dynamisation de la vie locale et associative, un renforcement du vivre ensemble et du dialogue intergénérationnel ainsi que la réduction des tensions sociales.

La Maison des Jeunes est donc bien plus qu'un simple lieu de loisirs : elle représente un outil essentiel pour l'accompagnement de la jeunesse, en créant un espace de liberté encadrée, d'expression, de créativité et de citoyenneté.

Situation géographique



Photos





JUSTIFICATION

Situé dans un quartier prioritaire : OUI : Tout le territoire communal

Ambition(s) concernée(s) :

- Faire de Verviers une ville solidaire, inclusive et émancipatrice

Objectif(s) GW concerné(s) :

- Faire des communes à caractère urbain un vecteur de mieux vivre ensemble et de solidarité
- Privilégier un logement et un cadre de vie de qualité
- Offrir un réseau d'espaces publics attractifs, en ce compris d'espaces verts

Justification sur base de constats de l'analyse contextuelle :

Tout d'abord, ce projet répond à un besoin démographique clairement identifié : la commune de Verviers se distingue par une population particulièrement jeune, avec un taux de natalité supérieur à la moyenne régionale et un solde naturel positif. Cette jeunesse représente un levier de développement à condition que des infrastructures adéquates soient mises à disposition pour favoriser leur épanouissement, leur autonomie et leur intégration. La Maison des Jeunes s'inscrit dès lors comme une réponse concrète aux enjeux d'inclusion sociale, de prévention et d'accompagnement éducatif pour cette tranche de la population.

Le site choisi, une friche située au centre d'un îlot résidentiel dense, offre une opportunité stratégique de requalification urbaine. En s'inscrivant dans un processus de « reconstruction de la ville sur la ville », le projet évite l'étalement urbain tout en valorisant un espace jusqu'ici inutilisé. Cette implantation permet de réanimer une

parcelle laissée à l'abandon, tout en contribuant à améliorer le cadre de vie du quartier et à renforcer la convivialité des espaces publics.

Par ailleurs, l'environnement immédiat du site est particulièrement propice à l'émergence d'un pôle jeunesse cohérent et dynamique. La proximité de la plaine de jeux de l'espace Antenne, de l'école des Linaigrettes et de l'espace multi-sports Les Barres favorise la mise en réseau d'équipements éducatifs, sportifs et récréatifs, créant ainsi un écosystème intégré favorable à la construction d'un lien social fort et à l'implication active des jeunes dans la vie du quartier.

Enfin, ce projet vise à renforcer la cohésion sociale, à soutenir la jeunesse dans ses projets et à offrir des services de proximité dans un quartier confronté à des défis sociaux et économiques importants. En investissant dans ce type d'infrastructure, la Ville de Verviers affirme sa volonté de garantir à chaque jeune un accès équitable à des espaces d'écoute, d'expression et de développement, contribuant ainsi à construire une ville plus juste et plus résiliente.

SOURCE DE FINANCEMENT

Le financement utilise-t-il des fonds Subv. Grd Villes ? OUI

FINANCEMENT GRANDES VILLES

Source(s) de financement et estimation des coûts :

Sources de financement	Montant
Subside Grandes Villes	800.000 €
Ville de Verviers	101.450 €
Montant total :	901.450 €
% Montant total en Subside Grandes Villes	88,75 %

Types de dépenses pour le Subside Grandes Villes :

Types de dépenses	Montant	%
Dépenses d'investissement	800.000 €	100 %
Frais de fonctionnement	0 €	0 %
Frais de personnel	0 €	0 %
Montant total Subside Grandes Villes :	800.000 €	

Espace de mise en œuvre :

Le centre-ville de Verviers

Priorisation : 1

Année de début des travaux : 2028

Année de fin des travaux : 2029

Indicateur(s) de mise en œuvre :

1. Inclusion et engagement des jeunes

- Nombre de jeunes fréquentant la MJ (moyenne mensuelle/annuelle).

2. Offre socio-éducative

- Nombre d'ateliers, événements, sorties ou sessions d'accompagnement organisés (par trimestre).
- Nombre de jeunes bénéficiaires d'un accompagnement scolaire ou social.
- Taux de fréquentation régulière (>2x/semaine) parmi les inscrits.

3. Prévention et insertion

- Nombre d'actions de sensibilisation menées (santé, emploi, addictions, etc.).
- Nombre de jeunes orientés vers des dispositifs d'insertion ou de formation.

4. Impact sur le quartier

- Taux de satisfaction des habitants concernant l'impact du projet sur la vie de quartier.
- Nombre de partenariats intergénérationnels ou interculturels créés via la MJ.

5. Réappropriation de l'espace urbain

- Nombre d'usages (formels ou informels) de l'espace public autour de la MJ.
- Évolution de la perception de sécurité et d'attractivité du site (enquête de voisinage).
- Augmentation de la fréquentation des équipements adjacents (plaine de jeux, école, espace multisports).



Source : ALTIPLAN° Architects

Photos

Rue du palais (N61)



Rue Renkin



Source : ALTIPLAN° Architects



Source : ALTIPLAN° Architects

JUSTIFICATION

Situé dans un quartier prioritaire : OUI

Si oui, lequel : Centre-ville

Ambition(s) concernée(s) :

- Faire de Verviers une ville culturelle, attractive et connectée

Objectif(s) GW concerné(s) :

- Rendre les communes à caractère urbain plus accueillantes
- Encourager la reconstruction de la ville sur la ville

Justification sur base de constats de l'analyse contextuelle :

L'aménagement du Cercle des Beaux-Arts répond à plusieurs constats majeurs issus de l'analyse contextuelle du territoire verviétois. Dans une ville marquée par un tissu bâti ancien et souvent vétuste, notamment dans le centre-ville, ce bâtiment à l'architecture remarquable constitue un atout patrimonial, culturel et éducatif à valoriser. La Ville de Verviers, riche de près de 100 bâtiments classés, s'est engagée à préserver et à réactiver ses lieux emblématiques pour renforcer son attractivité et sa qualité de vie.

Le projet vise à moderniser les infrastructures de l'Académie des Beaux-Arts tout en respectant le caractère historique du bâtiment :

- Amélioration de la performance énergétique,
- Accessibilité totale grâce à un ascenseur et des sanitaires PMR,
- Réorganisation des espaces pour renforcer la fonction pédagogique, artistique et d'exposition.

Ce projet s'intègre pleinement dans la stratégie de revitalisation du centre-ville et de revalorisation du patrimoine culturel portée par la Ville.

SOURCE DE FINANCEMENT

Le financement utilise-t-il des fonds Subv. Grd Villes ? OUI

FINANCEMENT GRANDES VILLES

Source(s) de financement et estimation des coûts :

Sources de financement	Montant
Subside Grandes Villes	1.100.000 €
Ville de Verviers	100.000 €
Montant total :	1.200.000 €
% Montant total en Subside Grandes Villes	91,67 %

Types de dépenses pour le Subside Grandes Villes :

Types de dépenses	Montant	%
Dépenses d'investissement	1.100.000 €	100 %
Frais de fonctionnement	0 €	0 %
Frais de personnel	0 €	0 %

Montant total Subside Grandes Villes :	1.100.000 €
---	--------------------

Espace de mise en œuvre :

Le centre-ville de Verviers

Priorisation : 1

Année de début des travaux : 2026

Année de fin des travaux : 2027

Indicateur(s) de mise en œuvre :

1. Attractivité culturelle et artistique

- Augmentation du nombre de visiteurs annuels dans les expositions (+ % par rapport à l'année précédente).
- Nombre de nouvelles expositions ou événements culturels organisés dans les nouveaux espaces.

- Taux d'occupation du studio d'art (% des plages horaires réservées).

2. Accessibilité et inclusion

- Pourcentage d'accessibilité PMR atteinte (objectif : 100 % des espaces accessibles).
- Nombre de personnes à mobilité réduite ayant visité le site (avant/après les travaux).

3. Réduction de la consommation énergétique

- Réduction de la consommation annuelle en énergie primaire (en kWh/m²/an).
- Diminution des émissions de CO₂ du bâtiment rénové (en tonnes/an).

4. Satisfaction des usagers

- Taux de satisfaction des usagers (étudiants, visiteurs, enseignants) via enquêtes post-projet.
- Nombre de retours positifs sur les nouvelles installations dans les évaluations internes ou publiques.

5. Impact urbain et revitalisation

- Augmentation du nombre de visiteurs du centre-ville corrélé au projet (% ou nombre).
- Nombre de collaborations artistiques ou éducatives locales (écoles, associations, etc.).

RÉNOVATION D'IMMEUBLES POUR LE HUB CRÉATIF ET UNE MAISON ZÉRO DÉCHET

À la suite des inondations qui ont touché la région, le projet vise à rénover deux immeubles mitoyens existants pour y installer les nouveaux locaux du Hub créatif de Verviers et de la maison Zéro déchet d'Intradel. Actuellement situées au 1er étage du Grand Bazar, ces deux entités doivent déménager en raison de l'occupation future des lieux par la cité administrative. En créant un Hub créatif, le projet stimulera l'économie locale en attirant des créateurs et des entrepreneurs. Le Hub créatif fournira des ressources et des opportunités aux artistes et créateurs locaux, favorisant l'innovation et la créativité. En offrant des espaces de travail collaboratif, le projet encouragera l'échange d'idées et la collaboration entre professionnels créatifs. Le projet créera un espace où les habitants peuvent se rencontrer, échanger et collaborer, renforçant ainsi les liens sociaux.

La maison Zéro déchet encouragera des pratiques durables et écologiques, améliorant ainsi la qualité de vie dans la région. L'un des objectifs de la Maison Zéro Déchet est de mener des actions de sensibilisations pour tendre vers le zéro déchet. Le programme de la Maison Zéro Déchet se concentrera principalement sur des formations et animations de sensibilisation au zéro déchet.

Ces deux projets sont complémentaires, car ils visent à créer un environnement dynamique et inspirant tout en promouvant des pratiques durables. Ensemble, ils contribueront à revitaliser la région et à renforcer les liens sociaux et économiques. Par exemple, les créateurs du Hub créatif pourraient collaborer avec la maison Zéro déchet pour organiser des ateliers de fabrication de meubles à partir de matériaux recyclés, organisant ainsi des ateliers communs. De plus, des événements conjoints pourraient être organisés pour sensibiliser le public à la durabilité tout en mettant en valeur les talents locaux. Enfin, les espaces partagés pourraient inclure des zones de détente écologiques, conçues en collaboration entre les deux entités, pour offrir un environnement harmonieux et respectueux de l'environnement.

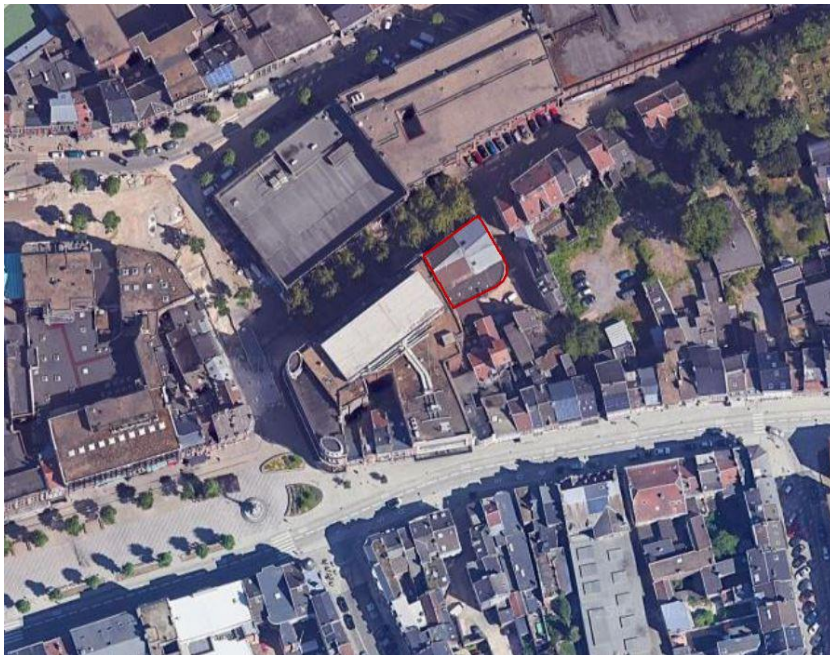
Le projet du Hub créatif sera organisé comme suit :

- RDC : sanitaires, local technique, rangement vélo, salle de réunion et accueil ;
- R+1 : salle de conférence
- R+2 : cuisine collective, sanitaires et 3 bureaux (14,16m², 23,69m² et 29,71m²) ;
- R+3 : 4 bureaux (19,22m², 21,45m², 21,59m² et 27,63m²) ;
- R+4 : 3 bureaux (19,82m², 20,85m² et 54,71m²).

Le projet de la Maison Zéro déchet sera organisé comme suit :

- RDC : sanitaire et un espace d'accueil du public ;
- R+1 : sanitaire, cuisine, salle de réunion et espace de coworking (64,52m²).

Situation géographique



Source : Cabinet d'architectes p.HD

Photos



Source : Cabinet d'architectes p.HD

JUSTIFICATION

Situé dans un quartier prioritaire : OUI

Si oui, lequel : Centre-ville

Ambition(s) concernée(s) :

- Faire de Verviers un moteur économique

Objectif(s) GW concerné(s) :

- Faire des communes à caractère urbain un moteur de redéploiement économique
- Encourager la reconstruction de la ville sur la ville
- Privilégier un logement et un cadre de vie de qualité

Justification sur base de constats de l'analyse contextuelle :

Dans un contexte marqué par une reconstruction post-catastrophe, ce projet prend tout son sens. Les inondations de juillet 2021 ont gravement touché le tissu urbain et économique de Verviers, soulignant l'urgence d'agir pour renforcer la résilience de la ville, revitaliser les quartiers affectés, et relocaliser des fonctions essentielles dans des espaces plus sûrs et durables. Le déménagement des entités actuellement logées dans le Grand Bazar est également motivé par l'arrivée prochaine de la cité administrative sur ce site stratégique.

Sur le plan économique, le Hub créatif est un levier direct de stimulation de l'économie locale. En créant un lieu d'échanges pour entrepreneurs, artistes et porteurs de projets, il favorise l'innovation, l'emploi local, et les collaborations interdisciplinaires, tout en s'appuyant sur les dynamiques propres à la transition numérique et à la culture créative identifiées comme piliers du redéploiement économique de Verviers.

La Maison Zéro Déchet, quant à elle, répond aux enjeux environnementaux majeurs identifiés, en lien avec les objectifs de transition écologique. Elle permet de proposer un programme pédagogique axé sur la réduction des déchets, l'économie circulaire et la participation citoyenne. Ses actions de sensibilisation sont essentielles dans une ville confrontée à des défis environnementaux accrus, notamment liés à la gestion des déchets et aux impacts du changement climatique.

La complémentarité des deux entités constitue un autre argument fort. En partageant un même lieu, elles créeront un écosystème propice à l'innovation sociale et environnementale. Cette synergie permettra l'organisation d'événements conjoints, d'ateliers collaboratifs et la mutualisation d'espaces écoresponsables, contribuant à renforcer les liens sociaux tout en donnant une nouvelle dynamique à un quartier en pleine reconversion.

Enfin, ce projet participe activement à la revitalisation du centre-ville, désigné comme quartier prioritaire. Il contribue à l'objectif global de reconstruction de la ville sur la ville,

en revalorisant un bâti existant tout en créant un espace attractif, inspirant et tourné vers l'avenir. Il s'agit ainsi d'une action structurante qui incarne la volonté de la Ville de Verviers d'allier résilience, durabilité et innovation.

SOURCE DE FINANCEMENT

Le financement utilise-t-il des fonds Subv. Grd Villes ? OUI

FINANCEMENT GRANDES VILLES

Source(s) de financement et estimation des coûts :

Sources de financement	Montant
Subside Grandes Villes	124.817,11 €
Ville de Verviers	380.000 €
Intradel	61.603,52 €
Assurances	242.835 €
PIV	1.090.744,37 €
Montant total :	1.900.000 €
% Montant total en Subside Grandes Villes	6,57 %

Types de dépenses pour le Subside Grandes Villes :

Types de dépenses	Montant	%
Dépenses d'investissement	124.817,11 €	100 %
Frais de fonctionnement	0 €	0 %
Frais de personnel	0 €	0 %
Montant total Subside Grandes Villes :	124.817,11 €	

Espace de mise en œuvre :

Le centre-ville de Verviers

Priorisation : 1

Année de début des travaux : 2025

Année de fin des travaux : 2026

Indicateur(s) de mise en œuvre :

- Nombre d'espaces fonctionnels créés (bureaux, salles de réunion, cuisine, etc.)
- Nombre de mètres carrés rénovés (par étage et par fonction)

- Taux d'occupation des bureaux
- Nombre d'utilisateurs des espaces de travail
- Nombre et type de structures hébergées (associations, artistes, entrepreneurs, ...)
- Nombre d'utilisation des salles de réunion ou de conférence
- Nombre de projets ou collaborations initiés entre les usagers du Hub
- Nombre de partenaires

AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEL ESPACE DE QUARTIER EN BORDS DE VESDRE (SQUARE SAUCY)

Projet de création d'un square urbain - Quartier de Hodimont

Implantation et site :

Le projet de création du square public Saucy prend place sur un des sites concernés par le « Programme de (Re)Développement Durable des Quartiers » (PDDQ) mis en place par le Gouvernement à Verviers après les inondations de 2021. L'objectif de ce programme est de soutenir les communes dans la reconstruction et de limiter les risques d'inondations futures et les dégâts occasionnés par de fortes pluies.

Dans ce cadre, certains bâtiments situés dans des zones stratégiques et à risque d'inondation, sont destinés à la démolition pour permettre la création de zones d'expansion de crue. Ces zones permettent à l'eau de s'étaler en cas de crue, réduisant ainsi les risques pour les zones habitées.

Le projet consiste donc en le réaménagement de l'espace situé entre l'Eglise Saint Antoine, le Pont Hubert Parotte, la Rue Saucy et la Vesdre après la démolition des bâtiments existants sur le site.

Vision et opportunité :

Ce projet s'inscrit dans la continuité de la revitalisation de la rue Jules Cerexhe et vise à offrir à ce quartier un lieu de rencontre, de détente et de loisirs favorisant le lien social et le bien-être des habitants. Il a pour objectif de valoriser et étendre l'espace de jeux existant en profitant de la démolition programmée des maisons en bordure de l'église Saint-Antoine. Le projet consiste à créer un espace vert multifonctionnel et sécurisé, venant compléter et renforcer les aménagements existants grâce à des équipements variés adaptés à toutes les tranches d'âge, tout en améliorant la qualité paysagère et la sécurité des riverains.

La conception privilégiera l'utilisation de sols perméables et naturels afin de favoriser la gestion naturelle des eaux pluviales, en cohérence avec les enjeux environnementaux et la volonté d'un développement durable du quartier. Par ailleurs, la plantation d'arbres viendra renforcer la qualité paysagère et la continuité végétale le long de la Vesdre et de la rue Saucy, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie et à la lutte contre les îlots de chaleur.

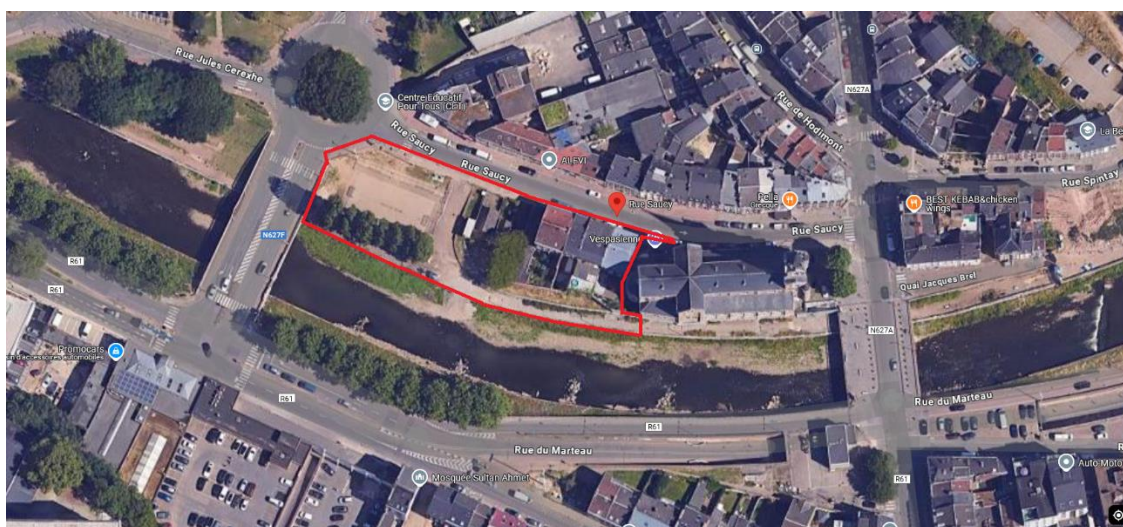
Au-delà de ses fonctions récréatives, ce projet représente un levier important pour la cohésion sociale locale, en proposant un cadre sécurisé et agréable où enfants, familles et riverains pourront se retrouver. Ainsi, le square Saucy participera pleinement à la redynamisation et à la résilience du quartier.

Les ambitions principales sont :

- Agrandir et diversifier les espaces de jeux pour enfants, en particulier pour les plus petits, complétant les installations déjà dédiées aux adolescents (espace sportif).
- Sécuriser le site par l'installation d'un filet autour des terrains de sport, afin d'empêcher la projection de balles sur la voirie et dans la rivière.
- Planter des rangées d'arbres le long de la Vesdre et de la rue Saucy, créant une continuité végétale et un cadre agréable.
- Aménager un sol perméable adapté aux usages ludiques et respectueux de la gestion des eaux de pluie.
- Installer des bancs devant l'église Saint-Antoine pour favoriser les pauses et le lien social.
- Mettre en valeur le patrimoine local par un éclairage soigné de l'église Saint-Antoine.

Ce projet participe également à la résilience urbaine en créant une zone d'expansion de crue qui protège le quartier contre les risques liés aux inondations, tout en apportant un espace vert de proximité aux habitants.

Situation géographique



Photos



JUSTIFICATION

Situé dans un quartier prioritaire : OUI

Si oui, lequel : Centre-ville

Ambition(s) concernée(s) :

- Faire de Verviers une ville résiliente

Objectif(s) GW concerné(s) :

- Rendre les communes à caractère urbain plus accueillantes
- Privilégier un logement et un cadre de vie de qualité

- Offrir un réseau d'espaces publics attractifs, en ce compris d'espaces verts

Justification sur base de constats de l'analyse contextuelle :

L'aménagement du Square Saucy est un projet emblématique de la stratégie post-inondation de Verviers. Il traduit concrètement les ambitions de résilience, de justice sociale, d'aménagement durable et de requalification urbaine, telles que définies dans l'analyse contextuelle. Il constitue une réponse cohérente et structurante aux enjeux identifiés à la suite des événements de juillet 2021.

SOURCE DE FINANCEMENT

Le financement utilise-t-il des fonds Subv. Grd Villes ? OUI

FINANCEMENT GRANDES VILLES

Source(s) de financement et estimation des coûts :

Sources de financement	Montant
Subside Grandes Villes	360.000 €
Ville de Verviers	90.000 €
Montant total :	450.000 €
% Montant total en Subside Grandes Villes	80% %

Types de dépenses pour le Subside Grandes Villes :

Types de dépenses	Montant	%
Dépenses d'investissement	360.000 €	100 %
Frais de fonctionnement	0 €	0 %
Frais de personnel	0 €	0 %
Montant total Subside Grandes Villes :	360.000 €	

Espace de mise en œuvre :

Le centre-ville de Verviers

Priorisation : 1

Année de début des travaux : 2028

Année de fin des travaux : 2030

Indicateur(s) de mise en œuvre :

1. Indicateurs de réalisation

- Surface totale réaménagée (en m²)
- Nombre d'arbres plantés
- Nombre de zones de détente aménagées (espaces pique-nique, assises, etc.)
- Pourcentage de surface en sol perméable ou végétalisé sur l'ensemble du site
- Pourcentage de la surface imperméabilisée avant/après travaux

2. Indicateurs d'impact environnemental

- Nombre de m³ libérés pour l'expansion de crue
- Évolution de la température moyenne au sol (îlot de chaleur) (comparaison avant/après – via capteurs ou données IRM)

3. Indicateurs d'usage et d'appropriation sociale

- Fréquentation moyenne journalière du site (par comptage ou sondages)
- Nombre d'événements communautaires organisés dans le square (par an)
- Taux de satisfaction des riverains (via enquête de perception)
- Nombre d'enfants utilisant les jeux selon les tranches d'âge (observation ponctuelle ou retours associatifs)